

veillance. Néanmoins, je crus plus sûr de ne pas divulguer l'affaire.

Le chanoine Reinoso — c'est ainsi qu'il s'appelait — fit si bien les choses, que non content de nous tenir la maison libre, il nous prépara des lits et nous combla de bien d'autres attentions. Ce n'était pas sans besoin. Il faisait grand froid et la journée avait été très pénible, par suite d'un épais brouillard qui nous empêchait presque de nous voir les uns les autres. Je dois l'avouer cependant, nous primes peu de repos : il fallait bien préparer une pièce où l'on pût dire la messe le lendemain, avant que notre arrivée fût connue. L'expérience m'a montré que c'est la ligne de conduite à tenir dans les fondations, car si l'on attend que chacun dise son mot, le démon brouille les choses, et lors même qu'il ne vient pas à bout de son dessein, il réussit du moins à inquiéter. Dès le lendemain matin donc, presque au point du jour, un ecclésiastique grand serviteur de Dieu, nommé Porras, célébra la messe. Il nous avait accompagnées avec Augustin de Vitoria, un autre ami des Carmélites de Valladolid, qui m'avait même prêté de l'argent pour aménager la maison et avait eu pour nous toutes sortes d'attentions durant le voyage.

Nous étions cinq religieuses, moi comprise, plus une sœur qui, depuis un certain temps, m'accompagnait dans tous mes voyages (1). Elle est converse, mais si grande servante de Dieu et si prudente, qu'elle peut m'aider plus que bien d'autres qui sont religieuses de chœur.

Malgré les fatigues que le temps pluvieux nous

1. La bienheureuse Anne de Saint-Barthélemy.

avait occasionnées en route, nous dormîmes peu cette nuit-là. J'étais charmée que la fondation eût lieu le jour où nous faisons l'office du saint roi David (1), pour lequel j'ai une grande dévotion. Le matin même, je fis prévenir l'illustrissime évêque, qui ignorait le jour de mon arrivée. Avec cette grande charité dont il nous a constamment donné des marques, il vint aussitôt nous voir, promit de nous fournir tout le pain dont nous aurions besoin et chargea son *provisor* (2) de nous donner bien d'autres choses encore. Notre Ordre a d'immenses obligations envers ce prélat; aussi est-ce un devoir, pour ceux de ses membres qui liront ces Fondations, de le recommander à Notre-Seigneur durant sa vie et après sa mort. C'est au nom de la charité que je le demande.

La joie qui se répandit dans la ville à l'occasion de notre arrivée fut extraordinaire, et si universelle qu'il ne se trouva personne pour en parler défavorablement. La satisfaction qu'éprouvait l'évêque y était pour beaucoup, car il est extrêmement aimé. Au reste, je n'ai rencontré nulle part une bonté de cœur, une noblesse de sentiments, semblables à celles des habitants de Palencia, et je me réjouis chaque jour davantage d'avoir fondé un monastère dans leur ville.

La maison que nous occupions ne nous appartenant pas, nous traitâmes sans délai d'en acheter une autre. La nôtre se trouvait bien à vendre, mais la situation en était défavorable, et grâce à la dot des religieuses destinées à la fondation, nous pouvions, ce semble, faire une tentative. La somme dont je

1. 29 décembre.

2. Ce provisor, ou vicaire général, s'appelait don Prudencio.

disposais, sans être en soi bien considérable, l'était néanmoins pour le pays. Et cependant, rien n'eût abouti sans l'assistance des excellents amis que Dieu nous donna. Le chanoine Reinoso nous amena l'un de ses collègues, nommé Salinas, qui était son grand ami. C'est un homme très charitable et de beaucoup de sens. Tous deux embrassèrent nos intérêts comme s'il se fût agi des leurs propres, et même avec plus de chaleur, je crois. Depuis, ils n'ont cessé de témoigner au monastère le même dévouement.

Il y a dans Palencia un lieu de piété, dédié à la sainte Vierge, sorte d'ermitage qu'on appelle Notre-Dame de la Rue. La ville et les localités environnantes lui portent une grande dévotion, et il y vient beaucoup de monde. Sa Seigneurie (1) et tous nos amis estimèrent que nous serions fort bien auprès de cette église. Il n'y avait aucune maison qui en dépendit, mais tout près il s'en trouvait deux, qui, avec l'église, pouvaient nous suffire. L'église appartenait au chapitre et à une confrérie. Nous fîmes des démarches pour l'obtenir. Le chapitre nous céda aussitôt ses droits; quant aux confrères, il y eut bien à faire pour les décider, mais ils finirent par se montrer accommodants. Je le répète, les habitants de Palencia sont des gens vertueux, s'il en fût.

Dès que les propriétaires des maisons eurent appris que nous avions envie de les acheter, ils commencèrent à leur attribuer plus de valeur, et cela se comprend. Je voulus aller les voir, mais elles nous firent si mauvaise impression, à moi et à ceux qui nous accompagnaient, que pour rien au monde je n'aurais pu me décider à les acheter. On a claire-

1. L'évêque de Palencia.

ment reconnu depuis que le démon y était pour beaucoup, parce qu'il enrageait de nous voir nous établir en ce lieu. En outre, les deux chanoines qui traitaient l'affaire trouvaient ces maisons bien éloignées de la cathédrale. Elles le sont, c'est vrai ; mais d'autre part, elles présentent l'avantage de se trouver dans l'endroit le plus peuplé de la ville. Nous nous accordâmes à juger que ce n'était pas là ce qui nous convenait, et qu'il fallait chercher autre chose. Ces messieurs, les deux chanoines, s'y employèrent avec un dévouement et une activité qui me faisaient bénir Notre-Seigneur. Toutes les maisons qui semblaient pouvoir nous convenir furent examinées. Enfin, ils en trouvèrent une à leur goût, qui appartenait à un nommé Tamayo, et qui avait plusieurs pièces disposées d'une manière très avantageuse pour nous. Elle avoisinait celle d'un gentilhomme de distinction, appelé Suero de Vega, aujourd'hui l'un de nos plus généreux bienfaiteurs, lequel désirait ardemment, avec d'autres personnes du quartier, nous voir établies en ce lieu.

Cette maison était insuffisante, et bien qu'on nous en offrît une autre encore, les deux réunies ne pouvaient nous loger commodément. Néanmoins, sur le rapport qu'on m'en faisait, je désirais ce marché. Ces messieurs ne voulurent rien entreprendre que je ne l'eusse vue. J'ai tant de répugnance à circuler dans les villes et ma confiance en eux était si grande, qu'on ne pouvait l'obtenir de moi. Je finis cependant par m'y rendre. Je vis en même temps les maisons de Notre-Dame. Mon intention n'était nullement de les acheter, mais seulement de montrer à l'autre propriétaire que nous avions de quoi choisir. Je le redis encore, ces maisons nous déplurent sou-

verainement, à moi et aux sœurs qui m'accompagnaient. Maintenant, nous nous étonnons qu'elles aient pu nous produire une si fâcheuse impression.

Là-dessus, nous allâmes visiter l'autre maison, bien résolues à n'acheter que celle-là. Les graves inconvénients qu'elle présentait ne nous arrêtrèrent pas. Il était pourtant très difficile d'y remédier, car, pour faire une chapelle, même insuffisante, nous devions sacrifier le meilleur des bâtiments d'habitation. Vraiment, c'est chose étrange qu'un parti pris à l'avance ! Je dois le dire cependant, cette erreur, dont je n'étais pas seule victime, me servit immensément à me défier de moi-même. En fin de compte, nous nous retirâmes, bien résolues à faire l'achat de cette maison, à donner le prix demandé, quelque excessif qu'il fût, et à en écrire au propriétaire, qui n'était pas dans la ville, mais à peu de distance.

Peut-être s'étonnera-t-on de me voir donner tant de détails sur l'acquisition d'une maison. Mais on va voir le but que se proposait le démon, en nous détournant de nous établir dans celle de Notre-Dame. Chaque fois que j'y pense, la crainte m'étreint le cœur.

Ainsi, je le répète, nous étions tous fermement décidés à prendre la maison de Tamayo, et point d'autre. Mais voici que le lendemain, pendant la messe, je me sens saisie au sujet de notre affaire d'une vive inquiétude, accompagnée d'un trouble qui ne me laisse presque aucun repos durant le saint sacrifice. Je me levai pour aller recevoir le très saint Sacrement. A peine l'avais-je reçu que j'entendis ces paroles, qui me décidèrent à laisser la maison que j'avais en vue et à prendre celle de Notre-Dame : *Celle-ci te convient*. J'entrevis la difficulté que j'allais

rencontrer, l'affaire étant déjà très avancée et ardemment désirée de ceux qui l'avaient suivie avec tant de dévouement. Mais Notre-Seigneur reprit : *Ils ne savent pas combien je suis offensé en ce lieu, et cet établissement y apportera un grand remède.* Il me vint à l'esprit que c'était peut-être une illusion, mais je ne pouvais le croire, parce qu'à l'effet produit en mon âme je reconnaissais clairement l'action de Dieu. Aussitôt Notre-Seigneur ajouta : *C'est moi.* Je me trouvai alors dans une grande paix, et complètement délivrée du trouble qui m'avait agitée.

Cependant je ne savais comment revenir sur la décision prise, et sur tout le mal que j'avais dit de cette maison, spécialement à mes sœurs auxquelles je l'avais représentée comme très désavantageuse, assurant que je m'applaudissais de ne pas m'y être établie sans l'avoir visitée. A vrai dire, c'était encore là ce qui m'inquiétait le moins, car, je le savais très bien, mes compagnes donneraient leur approbation à tout ce que je ferais. J'étais plus en peine du côté de nos amis, qui désiraient l'autre marché. Me voyant changer d'avis si promptement, n'allaient-ils pas me taxer de légèreté et de mobilité, défauts que j'ai en horreur? Ces diverses pensées, néanmoins, n'ébranlaient nullement ma résolution de choisir la maison de Notre-Dame, et déjà je ne songeais plus à ce qui lui manquait. Du moment que la présence de nos religieuses pouvait empêcher un seul péché véniel, tout le reste était peu de chose en comparaison. Et j'étais persuadée qu'il n'y en avait pas une qui n'eût été de cet avis si elle avait su ce que je savais. Voici comment je m'y pris.

Je me confessais alors au chanoine Reinoso, l'un des deux ecclésiastiques qui m'assistaient. Aucune

circonstance ne m'en ayant fait une nécessité, je ne lui avais rien dit de ces effets surnaturels. Mais comme dans les cas tels que celui-ci, ma coutume, pour plus de sécurité, est toujours de n'agir que d'après les conseils de mon confesseur, je me décidai à m'ouvrir à lui très confidentiellement. J'avoue que s'il m'eût fallu aller à l'encontre de ce qui m'avait été dit, cela m'eût beaucoup coûté. Je l'aurais fait néanmoins, avec l'espoir que Sa Majesté, comme en d'autres conjonctures, ferait changer d'avis au confesseur, afin qu'il exécutât ce qui était de son bon plaisir.

Je commençai par dire au chanoine que Notre-Seigneur m'instruisait souvent de cette façon, et que les événements avaient bien des fois montré que c'était l'œuvre de son Esprit. Je lui racontai ensuite ce qui s'était passé, ajoutant que je suivrais ses avis, quoiqu'il pût m'en coûter. Ce chanoine a beaucoup d'intelligence et de sainteté, et bien que jeune, il est homme de bon conseil. Tout en se rendant bien compte qu'un pareil changement serait très remarqué, il ne voulut pas m'empêcher d'exécuter ce qui m'avait été dit. Je lui proposai d'attendre le retour du messenger envoyé au propriétaire, et il fut de cet avis. Pour moi, j'espérais fermement que Dieu lèverait les difficultés. C'est ce qui arriva.

On avait concédé au maître de la maison tout ce qu'il avait voulu et demandé, quand il s'avisa de réclamer encore trois cents ducats. C'était de la déraison, car on la lui payait au delà de sa valeur. Nous vîmes dans cet incident la main de Dieu même, car cet homme avait besoin de vendre, et monter le prix une fois le marché conclu, ce n'était pas acceptable. Cette circonstance nous servit beaucoup, car

elle nous permit d'alléguer que nous n'en finirions jamais avec lui. Cela toutefois ne nous justifiait pas entièrement, car, pour trois cents ducats, il était clair que nous n'aurions pas dû renoncer à une maison qui paraissait convenir pour un monastère. Je dis à mon confesseur de ne pas se mettre en peine de ma réputation : du moment qu'il m'approuvait, il ne m'en fallait pas davantage. Je le priai en même temps d'avertir son ami que j'étais résolue d'acheter la maison de Notre-Dame, qu'elle fût chère ou à bas prix, bonne ou mauvaise. Ce chanoine est extrêmement perspicace. Voyant un changement si subit, il devina, je crois, sans qu'on lui dit rien, quel en était le motif, et il ne me pressa plus.

Dans la suite, nous comprîmes tous que nous faisions une lourde maladresse en achetant l'autre maison. Nous sommes frappés maintenant de voir à quel point celle-ci est préférable. Mais le principal, c'est que manifestement Notre-Seigneur et sa glorieuse Mère sont très bien servis en ce lieu, et que beaucoup d'occasions de péché se trouvent écartées. Tant que ce n'était qu'un ermitage, il pouvait s'y passer bien des choses regrettables durant les veilles fréquentes de la nuit, et le démon redoutait d'y voir mettre un terme. Pour nous, nous sommes dans la joie de pouvoir faire quelque chose pour notre Mère, notre Souveraine, la Patronne de notre Ordre, et nous avons eu grand tort de ne l'avoir pas fait plus tôt. Ce seul motif aurait dû nous décider.

Il est clair que le démon nous aveuglait de toutes façons. Cette maison, en effet, offre de nombreux avantages, que nous chercherions vainement ailleurs. Toute la ville, qui nous y désirait, nous y voit avec la plus grande satisfaction; et ceux-là même qui

penchaient pour l'autre local, trouvent aujourd'hui que tout est pour le mieux. Béni soit à jamais Celui qui a daigné me donner lumière! Si, en d'autres points, je réussis quelque peu, c'est encore Lui qui m'éclaire, car, de jour en jour, je suis plus frappée de mon peu de talent pour tout. Et que l'on ne croie pas que ce soit là de l'humilité : chaque jour la chose m'apparaît dans une évidence croissante. Notre-Seigneur veut, ce semble, que je reconnaisse, et que tous les autres reconnaissent avec moi, que c'est lui seul qui fait tout, et que de même qu'avec un peu de boue il donna la vue à l'aveugle-né (1), de même il accomplit à présent, par une personne aussi aveugle que moi, des choses qui ne sentent point la cécité. A coup sûr, je donnai dans cette circonstance bien des marques d'aveuglement, et toutes les fois que j'y pense, je voudrais offrir de nouvelles louanges à Notre-Seigneur. Mais hélas! j'en suis même incapable, et je ne sais vraiment comment il peut me souffrir. Bénie soit sa miséricorde! Amen.

Sans perdre de temps, ces saints amis de la Vierge se mirent en devoir de conclure l'achat des bâtiments. A mon avis, on les céda à bon compte. Mais ils eurent bien à faire, Dieu fournissant toujours dans ces fondations de nombreuses occasions de mérite à ceux qui nous viennent en aide. Moi seule je ne fais rien, je l'ai dit et voudrais le redire sans cesse, parce que telle est la vérité. Le mal qu'ils se donnèrent pour aménager la maison fut bien grand; de plus, ils nous fournirent de l'argent, car je n'en avais pas; enfin, ils voulurent nous servir de caution. J'étais souvent bien en peine, dans les fondations précé-

1. Cfr. Joan., ix, 6.

dentes, pour trouver quelqu'un qui voulût répondre pour des sommes très inférieures. Rien de plus naturel, après tout, car je ne possède pas une *blanca*, et nos répondants ne peuvent compter que sur Notre-Seigneur. Cependant, Sa Majesté m'a toujours fait une grâce que je mets à haut prix : jamais aucun de ceux qui nous ont rendu ce bon office n'y a perdu et, en fin de compte, tout s'est trouvé payé.

Les propriétaires ne se contentant pas de ces deux chanoines comme répondants, ceux-ci eurent recours au *provisor*, lequel se nommait, si je ne me trompe, Prudencio. On me dit maintenant que c'est bien là son nom. Je n'en étais pas très sûre, parce que nous l'appelions toujours le *provisor*. Sa charité envers nous est admirable : il nous a rendu et nous rend encore les plus grands services. Ayant rencontré les chanoines par la ville, il leur demanda où ils allaient. Ils répondirent qu'ils se rendaient chez lui, pour le prier de signer tel cautionnement. Il se mit à rire et leur dit : « Quoi ! c'est de cette façon que vous me proposez de répondre pour une pareille somme ? » Et sur l'heure, sans descendre de mule, il donna sa signature. Ceci est bien digne de remarque à l'époque où nous vivons.

Que de louanges n'aurais-je pas à donner ici à la charité que je rencontrai dans Palencia, tant de la part de la ville que de celle des particuliers ! Vraiment, je me croyais au temps de la primitive Eglise, ou du moins en présence d'une charité que l'on ne rencontre plus guère aujourd'hui dans le monde. Nous ne possédions pas de revenus, les habitants allaient avoir à nous nourrir, et loin de nous faire opposition, ils disaient bien haut que Dieu leur accordait une grâce des plus signalées. A regarder la chose

d'un œil éclairé, ils avaient raison : posséder une église de plus où repose le très saint Sacrement, c'est déjà une immense faveur. Bénédiction et louange sans fin lui soient rendues ! Amen. Amen.

Il est clair aujourd'hui qu'il y allait de la gloire de Dieu que notre monastère s'établît en ce lieu. Par là, plusieurs désordres ont pris fin. Tous ceux, en effet, qui passaient la nuit en veilles dans cet ermitage solitaire, n'y étaient pas amenés par la dévotion, mais à présent, tout s'arrange. La statue de Notre-Dame n'était pas non plus tenue avec décence. L'évêque, don Alvaro de Mendoza, vient de lui faire faire une chapelle spéciale. Peu à peu, de nouvelles mesures sont prises à l'honneur et gloire de cette très sainte Vierge et de son Fils. Que Dieu en soit éternellement béni ! Amen. Amen.

Quand la maison se trouva prête et que le moment de s'y transporter fût venu pour les religieuses, l'évêque voulut que la cérémonie se fit avec beaucoup de solennité. On choisit l'un des jours de l'octave du très saint Sacrement. Sa Seigneurie revint tout exprès de Valladolid. Le chapitre, les Ordres religieux et presque toute la ville se trouvaient là. Il y avait aussi force musique. Nous nous rendîmes toutes processionnellement, avec nos manteaux blancs et nos voiles baissés, de la demeure que nous habitions à une paroisse voisine de la maison de Notre-Dame. La statue même vint nous y chercher. On prit là le très saint Sacrement, et on le plaça ensuite dans notre chapelle, avec beaucoup de pompe et en très bel ordre. Tout le monde était pénétré de dévotion. Les religieuses, que j'avais fait venir plus nombreuses, en vue de la fondation de Soria, se trouvaient là aussi, des cierges à la main.

Le Seigneur, je crois, reçut ce jour-là dans cette ville un beau tribut de louanges. Que toutes les créatures le bénissent éternellement ! Amen.

Ce fut durant mon séjour à Palencia que se fit, par la bonté de Dieu, la séparation des Déchaussés et des Mitigés, les premiers formant désormais une province à part. C'était tout ce que nous désirions pour la paix et la tranquillité de la Réforme. A la demande de notre roi catholique, don Philippe, on obtint de Rome un bref très ample, réglant cette question. Sa Majesté, qui nous avait déjà favorisés dans le principe, le fit d'une manière toute spéciale en cette circonstance. Un chapitre se tint à Alcalá, par l'autorité du révérend père Jean de las Cuevas, de l'Ordre de Saint-Dominique, alors prieur de Talavera. Ce religieux était à la fois désigné par Rome et nommé par Sa Majesté ; il avait toute la sainteté et toute l'intelligence que réclament les missions de ce genre. Ce fut le roi qui paya les frais du chapitre, et par son ordre, l'université entière fit grand accueil à nos religieux. L'assemblée se tint, avec beaucoup de paix et de concorde, au collège que nos Déchaussés ont dans la ville, sous le titre de Saint-Cyrille. Le père maître Jérôme Gratien de la Mère de Dieu y fut élu provincial.

Comme ces pères doivent mettre par écrit tout ce qui s'est passé là, je n'avais pas besoin de m'y arrêter. Si j'en ai parlé, c'est parce que ce fut pendant mon séjour à Palencia, lors de la fondation, que Notre-Seigneur termina une affaire si importante pour l'honneur et la gloire de sa très sainte Mère. Je puis parler ainsi, puisqu'il s'agit de l'Ordre dont elle est la Dame et la Patronne.

Je ressentis en cette occasion l'une des plus grandes consolations, l'un des plus grands bonheurs, que je pouvais goûter en cette vie. Depuis plus de vingt-cinq ans, j'avais eu à soutenir des peines, des persécutions, des douleurs, dont le récit serait trop long et qui ne peuvent être connues que de Notre-Seigneur. En voyant l'affaire terminée, je sentis mon cœur rempli d'une joie qui ne saurait être comprise que de ceux qui auraient le secret de mes souffrances passées. J'aurais voulu que le monde entier rendit grâce à Notre-Seigneur et s'unît à moi pour lui recommander la personne de notre saint roi, don Philippe, car c'est par son moyen que Dieu a conduit les choses à un si heureux terme. Et réellement, le démon avait fait jouer tant de ressorts que, sans ce prince, nous étions perdus.

Actuellement nous sommes tous en paix, dans la Mitigation comme dans la Réforme, et personne ne nous empêche de servir Notre-Seigneur. Puisqu'il a si bien exaucé vos prières, à l'œuvre maintenant, mes frères et mes sœurs! Hâtons-nous de servir la divine Majesté!

Que les religieux d'aujourd'hui, témoins oculaires de tout ce qui s'est passé, considèrent les grâces que Dieu nous a faites, les tribulations, les troubles dont il nous a délivrés. Quant à ceux qui nous suivront et qui trouveront les obstacles aplanis, je le leur demande, pour l'amour de Notre-Seigneur, qu'ils ne laissent jamais déchoir la perfection, ne fût-ce que sur un point seulement! Qu'on ne dise pas de nous, par leur faute, ce qu'on dit de certains Ordres : les commencements en furent louables. Nous commençons maintenant. Efforçons-nous de commencer toujours, et d'aller sans cesse de bien en mieux. Songez-y,

c'est par de très petites infidélités que le démon ouvre les brèches par où passent les très grandes. Qu'il ne nous arrive donc jamais de dire : Ceci importe peu, ce sont là des exagérations. O mes filles ! tout est grave, du moment que l'on cesse d'avancer. Je vous en supplie, pour l'amour de Notre-Seigneur, rappelez-vous la rapidité avec laquelle tout passe, la faveur que Dieu nous a faite en nous appelant à cet Ordre, et le rigoureux châtement dont sera frappée celle d'entre nous qui introduira le relâchement. Tenez les yeux attachés sur la race des saints prophètes dont nous descendons. Que de saints nous avons au ciel, qui ont porté notre habit ! Concevons la sainte présomption de nous rendre, avec la grâce divine, semblables à eux. La bataille durera peu, mes sœurs, et le terme est éternel. Laissons toutes les choses d'ici-bas, qui, après tout, ne sont rien, et occupons-nous uniquement de celles qui nous rapprochent de cette fin qui ne finit point, de celles qui nous aident à mieux aimer, à mieux servir Celui qui vivra éternellement. Amen. Amen.

Grâces soient rendues à Dieu !

CHAPITRE XXX

LE MONASTÈRE DE SORIA EST FONDÉ SOUS LE TITRE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ, L'ANNÉE 1581. ON Y DIT LA PREMIÈRE MESSE LE JOUR DE NOTRE PÈRE SAINT ÉLISÉE.

SOMMAIRE. — *Premières relations de la sainte avec le docteur Velasquez, depuis évêque d'Osma. — Ce prélat l'invite à établir un monastère à Soria. — Piété de la fondatrice. — La sainte se met en route en compagnie du père Nicolas de Jésus-Marie (Doria). — Eloge de ce religieux. — Prise de possession — Sainteté de l'évêque d'Osma. — Thérèse est rappelée à Saint-Joseph d'Avila. — Contretemps qu'elle eut à subir dans le cours de ce voyage.*

Tandis que j'étais à Palencia, occupée de la fondation rapportée plus haut, je reçus une lettre de l'évêque d'Osma, ce même docteur Velasquez avec lequel j'avais fait en sorte de communiquer lorsqu'il était chanoine et théologal de la cathédrale de Tolède. Tourmentée encore de certaines craintes et le sachant excellent théologien, en même temps que grand serviteur de Dieu, je l'avais instamment prié de conduire mon âme et de me confesser. Voyant que cette demande lui était faite au nom de Notre Seigneur et dans un réel besoin, il y accéda, malgré ses grandes occupations, avec un empressement qui me surprit. Il me confessa donc et me dirigea tout le temps de mon séjour à Tolède, qui fut long. Selon ma coutume, je lui ouvris mon âme avec toute la franchise possible. Je m'en trouvai si parfaitement, que mes craintes commencèrent à se dissiper un peu. A la

vérité, il y eut encore une autre cause que je n'ai point à signaler ici. Ce qui est certain, c'est qu'il me fit le plus grand bien, en me rassurant par des textes de la sainte Ecriture. C'est là, du reste, ce qui me tranquillise le plus, quand j'ai la certitude d'avoir affaire à un homme d'un réel savoir. Et la certitude de son savoir, je l'avais entière, non moins que celle de sa vertu.

L'évêque d'Osma m'écrivait de Soria, où il se trouvait alors. Il me disait qu'une dame de cette ville, qu'il confessait, lui avait parlé de fonder un couvent de nos religieuses, qu'il approuvait son dessein et s'était fait fort d'obtenir de moi que j'irais le réaliser. Il me pria de ne pas le trouver mauvais et, dans le cas où ce projet me paraîtrait convenable, de le lui faire savoir, afin qu'il m'envoyât chercher. Cette nouvelle me réjouit extrêmement, car, outre que la fondation me semblait avantageuse, j'avais précisément à soumettre au docteur Velasquez certaines choses de mon intérieur. Enfin, je désirais le voir, car, depuis le grand bien qu'il avait fait à mon âme, je lui portais une vive affection. La dame fondatrice dont il s'agit s'appelle doña Béatrix de Beaumont y Navarra, parce qu'elle descend des rois de Navarre. Elle est fille de don François de Beaumont, d'une famille très noble et très illustre. Après quelques années de mariage, elle resta veuve, sans enfants et avec de grands biens. Il y avait déjà longtemps qu'elle avait résolu d'établir un couvent de religieuses. Elle s'en ouvrit à l'évêque, qui lui fit connaître cet Ordre des Déchaussées de Notre-Dame. Elle en fut si enchantée, qu'elle le pressa vivement de mettre le projet à exécution.

Cette dame est très douce de caractère, généreuse,

pénitente; bref, grande servante de Dieu. Elle possédait à Soria une belle maison, solidement bâtie et très bien située, qu'elle promit de nous donner avec tout ce qui serait nécessaire pour la fondation. Elle nous la donna, en effet, avec une rente de cinq cents ducats au denier-vingt. L'évêque, de son côté, s'offrit à nous céder une très belle église toute voûtée, qui était celle d'une paroisse voisine. On devait la mettre en état de nous servir, en la faisant communiquer avec la maison de cette dame, au moyen d'un passage couvert. Comme elle n'avait pas de revenus et que les églises sont nombreuses à Soria, l'évêque pouvait sans difficulté transférer ailleurs la paroisse. Il m'exposait tout cela dans sa lettre. J'en fis part à notre père provincial, qui vint sur ces entrefaites à Palencia. Il jugea, avec tous nos amis, que la fondation de Palencia étant achevée, je devais écrire à l'évêque, par un exprès, que l'on pouvait venir me prendre. Cette décision me fit grand plaisir, pour les motifs indiqués plus haut.

Je m'occupai alors de faire venir les religieuses que je voulais emmener. Notre fondatrice en désirant plutôt plus que moins, j'en désignai sept, avec une sœur converse, outre ma compagne et moi (1). Sans perdre de temps, on nous envoya chercher par un homme doué de toutes les qualités désirables en pareille circonstance.

J'avais prévu que je serais accompagnée de deux Carmes déchaussés. J'amenai avec moi le père Nicolas de Jésus-Marie, homme de beaucoup de perfection et de prudence, génois de naissance. Il avait, si je ne me trompe, plus de quarante ans

1. La compagne de la sainte était la bienheureuse Anne de Saint-Barthélemy.

quand il prit l'habit, au moins les a-t-il maintenant. Son entrée dans l'Ordre est récente, mais il a fait tant de progrès en peu de temps, que Notre-Seigneur, on le voit bien, l'a choisi pour être le soutien de notre Réforme durant la période de grandes persécutions que nous avons traversée. De fait, il nous a rendu de très grands services, alors que les religieux qui auraient pu défendre nos intérêts étaient les uns en exil, les autres en prison. Comme il n'exerçait aucune charge — je viens de le dire, il était nouveau dans l'Ordre, — on faisait moins attention à lui. Dieu le permit peut-être pour que je ne fusse pas privée d'un si grand secours. Ce père est singulièrement prudent. Il logeait à Madrid dans le couvent des Carmes chaussés, comme occupé d'autres affaires, et il se comporta si habilement, que ces religieux ne s'aperçurent jamais qu'il traitait les nôtres et ne prirent point ombrage de sa présence. Je me trouvais alors au monastère de Saint-Joseph d'Avila. Nous nous écrivions souvent pour décider ce qu'il convenait de faire : c'était pour lui une consolation. A quelle extrémité fallait-il que la Réforme se trouvât réduite, pour que, faute d'hommes capables, comme l'on dit, on fit tant de cas de moi ! Dans toute cette période, j'ai eu bien des preuves de la perfection et de la prudence du père Nicolas ; aussi, c'est un des membres de notre Ordre que j'aime beaucoup dans le Seigneur, et dont je fais grande estime. Il nous accompagna donc, avec un frère convers.

Ce voyage nous donna bien peu à souffrir. L'envoyé de l'évêque ne nous laissait manquer de rien et nous aidait à trouver d'excellentes hôtelleries. Une fois dans le diocèse d'Osma, il suffisait qu'on sût combien

l'évêque s'intéressait à nous pour qu'on nous reçût à merveille, tant est grande l'affection qu'on lui porte. Le temps était favorable, nous n'allions qu'à petites journées; ainsi, point de fatigue par les chemins. Je n'eus que des agréments, dont le moindre n'était pas d'entendre faire l'éloge de la sainteté de l'évêque. Nous arrivâmes à Burgo de Osma le mercredi dans l'octave du Saint-Sacrement. Nous y communîâmes le lendemain jeudi, jour de l'octave, et nous y primes notre diner, parce qu'on ne pouvait entrer à Soria ce jour-là. Faute d'un autre gîte, nous passâmes la nuit dans l'église, et celui-là ne nous déplut point. Le jour suivant, nous nous mîmes en chemin après avoir entendu la messe, et nous arrivâmes à Soria vers les cinq heures du soir. Au moment où nous passions devant la demeure du saint évêque, il était à une fenêtre, d'où il nous donna sa bénédiction. Je la reçus avec bonheur, car la bénédiction d'un prélat et d'un saint est bien précieuse.

La dame qui devenait notre fondatrice nous attendait à la porte de sa demeure. C'était la maison qui devait servir pour l'établissement du monastère. Nous étions impatientes d'y entrer, car la foule était énorme. Au reste, ce n'était pas la première fois : les gens sont si avides de nouveauté! Partout où nous allons ils se pressent si nombreux que, sans les grands voiles qui nous couvrent le visage, nous serions bien à plaindre. Grâce à cet avantage, la chose est supportable. Cette dame avait fait très convenablement préparer une vaste salle, où l'on devait dire la messe en attendant la construction du passage qui conduirait à l'église donnée par l'évêque. Elle fut dite dès le lendemain, jour de la fête de notre père saint Elisée.

Notre fondatrice avait généreusement pourvu à tous nos besoins. Elle nous laissa dans un appartement, où nous demeurâmes retirées jusqu'à l'achèvement du passage, c'est-à-dire jusqu'à la Transfiguration (1).

Ce jour-là, la première messe fut célébrée dans notre église avec beaucoup de solennité et grand concours de peuple. Un père de la Compagnie prêcha. L'évêque était déjà parti pour Burgo de Osma, car il n'est point de jour ni d'heure qu'il ne consacre au travail. Et cependant, il était mal portant, ayant récemment perdu l'usage d'un œil. J'eus le chagrin d'apprendre cette nouvelle à Soria. La perte d'une vue si utilement employée au service de Notre-Seigneur m'affligea profondément. Ce sont là des jugements de Dieu. S'il a permis cette épreuve, c'est sans doute afin d'augmenter les mérites de son serviteur, qui, par le fait, n'en travaillait pas moins qu'auparavant, et aussi pour éprouver sa conformité à la volonté divine. Pour lui, il m'a avoué qu'il n'était pas plus touché de la perte de cet œil, que si ce malheur fût arrivé à son voisin. Parfois même, me disait-il, la pensée lui venait que si l'usage du second lui était enlevé, il n'en aurait nulle peine : dans ce cas, il ferait choix d'un ermitage, pour s'y appliquer, libre de toute autre obligation, au seul service de Dieu. De tout temps et avant même d'être évêque, il avait senti beaucoup d'inclination pour ce genre de vie, et il m'en parlait de temps en temps. Un moment même, je le vis presque décidé à tout abandonner et à se retirer dans la solitude. Pour moi, je ne pouvais me faire à cette pensée, car il me sem-

1. 6 août 1581.

blait devoir être très utile à l'Eglise de Dieu, et je désirais lui voir conférer la dignité qu'il possède à présent. Néanmoins, le jour où il fut nommé évêque, la nouvelle qu'il m'en fit donner me jeta d'abord dans un trouble extrême. Je le voyais chargé d'un fardeau insupportable, au point que je ne pouvais me remettre ni retrouver la paix. J'allai au cœur le recommander à Notre-Seigneur. Sa Majesté rendit bientôt le calme à mon âme, en me disant que cette nomination tournerait grandement à sa gloire. L'événement, du reste, le montre bien aujourd'hui.

Malgré son œil malade et d'autres infirmités, dont plusieurs sont fort pénibles, malgré un travail continu, il jeûne quatre fois la semaine et pratique d'autres austérités encore. Sa nourriture est des plus frugales. C'est à pied qu'il fait les visites de son diocèse. Ses ecclésiastiques trouvent cela bien rude, et ils m'en ont fait quelquefois leurs plaintes. Pour demeurer avec lui, il faut de toute nécessité qu'ils soient vertueux. Il ne confie guère les affaires importantes à ses *provisores*. Je crois même qu'il n'en est aucune qui ne passe par ses mains. Pendant les deux premières années de son épiscopat, une tempête de persécutions et de calomnies se déchaîna contre lui. J'en étais dans l'étonnement, sachant ce qu'il met d'intégrité et de droiture à rendre la justice. A l'époque où j'étais à Soria, l'orage allait décroissant. Ses ennemis cependant se rendirent à la cour, et ailleurs encore, dans l'intention de lui nuire; mais, sa vertu étant de plus en plus connue dans le diocèse, leurs allégations trouvent peu de crédit. Pour lui, il a tout supporté d'une manière admirable, et il a confondu ses adversaires en leur faisant du bien, alors pourtant qu'il les savait appliqués à lui faire

du mal. Enfin, quelles que soient ses occupations, il trouve toujours du temps pour faire oraison.

Je m'oublie, je crois, en faisant l'éloge de ce saint, et pourtant, je n'ai presque rien dit encore. Ceci servira du moins à faire connaître celui qui a donné naissance au monastère de la très sainte Trinité de Soria, et à réjouir les religieuses qui viendront l'habiter. Quant à celles qui s'y trouvent aujourd'hui, elles sont bien au courant de toutes ces particularités. Si l'évêque d'Osma ne nous a pas assigné de revenus, c'est à lui que nous devons notre église; c'est lui aussi qui a mis notre fondatrice à l'œuvre. Cette dame, comme je l'ai dit, est pleine de religion, très vertueuse et très pénitente.

Nous pouvions déjà faire usage de notre église, et les travaux nécessités par la clôture étaient entièrement achevés, quand je me vis obligée de rentrer au monastère de Saint-Joseph d'Avila. Je partis sans délai, malgré une excessive chaleur, et par des chemins très mauvais pour les chars. J'avais avec moi un prébendé de Palencia, nommé Ribera, qui nous avait été extrêmement utile pour bien des choses, notamment pour la construction du passage. Le père Nicolas de Jésus-Marie, en effet, nous avait quittées immédiatement après la signature des pièces relatives à la fondation, parce que sa présence était indispensable ailleurs. Ce Ribera, qu'une affaire appelait à Soria, nous y avait accompagnées, et Dieu lui inspira dès lors tant de dévouement pour nous, qu'on peut prier pour lui comme pour un bienfaiteur de notre Ordre. Je voulus que nul autre ne nous escortât, ma compagne et moi; un homme si attentif à tout me suffisait parfaitement. D'ailleurs, dans les voyages, moins il y a de bruit, plus je suis contente.

Je payai bien au retour les agréments dont j'avais joui à l'aller. Notre conducteur, tout en connaissant le chemin qui va jusqu'à Ségovie, ignorait celui que doivent prendre les chars. Le pauvre garçon nous conduisait par des endroits où il nous fallait souvent mettre pied à terre, et où le char se trouvait comme suspendu au-dessus d'affreux précipices. Si nous nous avisions de prendre des guides, ils nous menaient jusqu'où ils savaient la route praticable. Approchait-on d'un mauvais pas, ils nous laissaient, disant qu'ils avaient affaire ailleurs. Comme nous allions un peu à l'aventure, il nous fallait marcher de longues heures au grand soleil, avant de trouver une hôtellerie, et de plus, courir maintes fois le risque de verser. Fort souvent, après avoir reçu l'assurance que nous avions pris le bon chemin, nous nous trouvions forcés de revenir sur nos pas. J'en étais désolée pour notre compagnon de route. Quant à lui, sa vertu était si solide, que je ne me souviens pas de l'avoir jamais vu mécontent. J'en étais dans une vive admiration, et j'en donnais des louanges à Notre-Seigneur. Il est bien vrai que sur la vertu qui a jeté de profondes racines, les accidents extérieurs ont peu de prise.

Enfin, grâce à Dieu, nous vîmes le terme de ce malencontreux voyage. Nous arrivâmes à Saint-Joseph de Ségovie la veille de la fête de saint Barthélemy (1). Nos sœurs étaient bien en peine de nous voir si longues à venir, et vraiment les mauvais chemins nous avaient causé un retard considérable. Elles prirent de nous tout le soin possible. C'est ainsi que Dieu ne me donne jamais rien à souffrir sans m'en

1. 23 août 1581.

récompenser aussitôt. Je me reposai là huit jours, et même davantage. En somme la fondation de Soria s'étant effectuée avec tant de facilité, il n'y a pas à tenir compte des petits contretemps que je viens de signaler : ce n'est absolument rien. Je revenais contente, dans la pensée que Dieu tirerait sa gloire de l'établissement d'un monastère en cette région, et déjà l'on s'en aperçoit. Qu'il en soit loué à jamais, béni dans tous les siècles des siècles ! Amen.

Deo gratias.

CHAPITRE XXXI

LE MONASTÈRE DE BURGOS EST FONDÉ SOUS LE TITRE DE SAINT-JOSEPH DE SAINTE-ANNE. ON Y DIT LA PREMIÈRE MESSE LE 19 AVRIL, DANS L'OCTAVE DE PAQUES DE L'ANNÉE 1582.

SOMMAIRE. — *On sollicite la sainte de fonder à Burgos. — Elle obtient l'autorisation verbale du nouvel archevêque. — Notre-Seigneur ranime son courage abattu. — Eloge de Catherine de Tolosa. — Nouvel encouragement de Notre-Seigneur. — Départ d'Avila. — Dangers courus dans ce voyage. — Arrivée à Burgos. — Opposition de l'archevêque. — La sainte et ses filles vont loger à l'hôpital de la Conception. — Elles achètent une maison. — Nouvelles entraves. — La clôture est enfin établie. — Comment le monastère de Saint-Joseph d'Avila passa sous la juridiction de l'Ordre.*

Depuis plus de six ans, quelques pères de la Compagnie de Jésus, religieux exemplaires, déjà anciens dans leur Ordre, hommes de savoir et de spiritualité, m'assuraient que Notre-Seigneur aurait pour fort agréable l'établissement d'un monastère de notre sainte Réforme à Burgos. Ils m'en donnaient plusieurs raisons qui me portaient à le désirer. Cependant les orages contre lesquels notre Ordre avait eu à lutter, joints à diverses autres fondations, m'avaient mise dans l'impossibilité de donner suite à ce projet. J'étais à Valladolid, l'année 1580, quand le nouvel archevêque de Burgos (1), auparavant

1. Don Christophe Vela.

évêque des Canaries, passa par cette ville en arrivant en Espagne. Je suppliai l'évêque de Palencia, don Alvaro de Mendoza, de lui demander pour moi l'autorisation de fonder à Burgos. J'ai déjà dit combien cet évêque est affectionné à notre Ordre : c'est lui qui, le premier, alors qu'il occupait le siège d'Avila, prit sous sa juridiction le monastère de Saint-Joseph, et depuis, il nous a constamment témoigné la plus grande bienveillance. On dirait qu'il fait siennes les affaires de notre Ordre, surtout quand c'est moi qui les lui recommande. Il me promit donc très volontiers de présenter la demande que je lui suggérais. Persuadé que Notre-Seigneur est bien servi dans nos monastères, c'est une joie pour lui d'en voir fonder de nouveaux.

L'archevêque ne voulut pas entrer dans Valladolid. Il descendit au monastère des Hiéronymites, où l'évêque de Palencia lui fit grande fête, dina avec lui et lui remit une écharpe, ou fit je ne sais quelle cérémonie qui lui conférait l'épiscopat (1). Ce fut à cette occasion que l'évêque de Palencia sollicita pour moi la permission de fonder un monastère. L'archevêque répondit qu'il la donnerait de grand cœur : il avait désiré, disait-il, établir un couvent de notre Réforme aux Canaries, parce qu'il savait avec quelle fidélité Notre-Seigneur était servi parmi nous ; du reste, il y en avait un dans sa ville natale, et lui-même me connaissait parfaitement. Là-dessus l'évêque de Palencia me dit que je n'avais plus à me mettre en peine de l'autorisation : l'archevêque s'était même beaucoup réjoui de ce projet, et comme le Concile ne parle pas d'une autorisation écrite, mais seule-

1. La sainte veut parler de la réception du *pallium*, dont évidemment elle n'a pas une idée précise.

ment de l'agrément de l'Ordinaire, cet agrément pouvait être regardé comme obtenu.

J'ai dit à propos de la fondation de Palencia, accomplie précédemment, la grande répugnance que j'éprouvais dans ce temps à en faire de nouvelles. Je relevais d'une maladie que l'on avait jugée mortelle, et je n'étais pas encore rétablie. Un pareil abattement ne m'est pas ordinaire quand il s'agit du service de Dieu; aussi, je ne m'explique pas la cause de ce profond dégoût. Était-ce le peu de facilité qu'offrait la fondation? Mais j'en avais eu moins encore en plusieurs autres. Maintenant que je vois la suite des événements, je suis portée à croire que c'était l'œuvre du démon. Voici une observation que j'ai faite. Chaque fois qu'une fondation doit être laborieuse, Notre-Seigneur, qui connaît toute l'étendue de ma misère, me vient en aide de parole et d'effet, mais pour celles qui seront exemptes d'épreuves, Sa Majesté ne me donne aucun avertissement. Sachant ce que j'aurais à souffrir en celle-ci, Notre-Seigneur ranima dès lors mon courage. Qu'il en soit à jamais béni! Comme je l'ai rapporté à la fondation de Palencia, qui se préparait en même temps, il me demanda sous forme de reproche ce que je craignais et quand il m'avait manqué. *Je suis toujours le même*, me dit-il. *Ne laisse pas de faire ces deux fondations.* Il est inutile de redire ici le courage que ces paroles me communiquèrent. Malâcheté s'évanouit à l'instant, ce qui montre bien qu'elle ne venait ni de la maladie ni de la vieillesse, et je me mis à traiter de ces deux fondations, ainsi que je l'ai déjà raconté.

Il me parut sage de commencer par celle de Palencia. La distance était moindre : de plus, la

saison s'annonçait rigoureuse, et le séjour de Burgos est très froid; enfin, je tenais à contenter le bon évêque de Palencia. C'est ainsi que les choses se passèrent, on l'a vu par mon récit. J'ai dit aussi comment, lorsque je me trouvais encore à Palencia, la fondation de Soria me fut proposée. La première étant finie, je crus devoir me rendre d'abord à Soria, pour, de là, gagner Burgos. L'évêque de Palencia jugea convenable que l'archevêque fût informé de tout, et je le suppliai de s'en charger. Dans ce seul but, il lui envoya donc, après mon départ pour Soria, un chanoine nommé Jean Alonso. L'archevêque m'écrivit à moi-même très affectueusement combien il désirait me voir arriver. Lorsqu'il eut entretenu le chanoine, il écrivit aussi à Sa Seigneurie (1), lui disant qu'il s'en remettait à Elle de la conduite de cette affaire, que s'il faisait quelques observations, c'était qu'il connaissait Burgos et savait que le consentement de la ville était nécessaire. La conclusion était que je devais venir à Burgos, et qu'aparavant on traiterait avec la ville. D'ailleurs, disait l'archevêque, si la ville refusait son consentement, elle ne lui ôtait pas le pouvoir d'accorder le sien; mais ayant été témoin du trouble et des oppositions extrêmes suscités dans Avila autour du premier monastère, il désirait en prévenir de semblables; il fallait de deux choses l'une : ou que la ville accordât son consentement, ou que le monastère fût renté; je me trouverais mal d'agir autrement, et c'est pour cela qu'il en faisait la remarque.

L'évêque de Palencia crut l'affaire terminée, et avec raison, puisque l'archevêque m'appela à Bur-

1. L'évêque de Palencia.

gos. Ainsi, il me fit dire de me mettre en chemin. Pour moi, je croyais démêler chez l'archevêque un certain manque de fermeté. Je lui écrivis néanmoins pour le remercier de la bonté qu'il me témoignait, lui disant en même temps qu'à mon sens, il valait mieux fonder sans prévenir la ville que de le faire une fois qu'elle aurait refusé son consentement : agir d'une autre manière serait exposer Sa Seigneurie à des désagréments sérieux. Je devinais, ce semble, le peu d'appui que je trouverais en ce prélat, dans le cas où quelque difficulté surviendrait. J'ajoutai que je ferais moi-même les démarches nécessaires. Du reste, le consentement de la ville me paraissait difficile à obtenir, car en semblable occurrence il y a toujours diversité d'avis.

J'écrivis également à l'évêque de Palencia, le priant, vu la saison avancée et des infirmités auxquelles un climat aussi froid que celui de Burgos était extrêmement contraire, de me laisser remettre mon voyage à plus tard. Mais je ne lui témoignai aucune inquiétude au sujet de l'archevêque : il était assez mécontent déjà de voir qu'après avoir paru avec lui si bien disposé, il faisait des difficultés. Puis, les deux prélats étaient amis, et je ne voulais pas les mettre mal ensemble. Je quittai donc Soria pour Avila, bien éloignée de la pensée de repartir si tôt. Plusieurs motifs rendaient mon retour au monastère de Saint-Joseph d'Avila extrêmement nécessaire.

Il y avait dans cette ville de Burgos une sainte veuve, originaire de Biscaye, qui se nommait Catherine de Tolosa. Je serais trop longue si je voulais redire ses vertus, sa pénitence, son oraison, ses grandes aumônes, sa charité, son excellent jugement,

son courage. Il y avait quatre ans, ce me semble, qu'elle avait fait entrer deux de ses filles dans notre monastère de la Conception, à Valladolid. Pour en placer deux autres parmi nous, elle avait attendu l'établissement de celui de Palencia, et les y avait effectivement amenées avant mon départ. Toutes quatre ont fait honneur à l'éducation d'une telle mère; on les prendrait pour des anges. Catherine les dota très bien, et comme c'est une personne accomplie, elle arrangea tout d'une manière parfaite. Aussi bien, elle était à même de faire les choses grandement, car elle a une belle fortune.

Lorsqu'elle vint à Palencia, nous regardions la permission de l'archevêque comme si assurée, que nous étions sur ce point sans la moindre inquiétude. Je priai donc cette dame de me chercher une maison à louer, qui pût servir pour la prise de possession, et d'y faire placer à mon compte des grilles et des tours. Je n'avais nullement la pensée que cette dépense serait à sa charge, et je comptais bien la lui rembourser. La fondation lui tenait tant au cœur, que son chagrin fut profond quand elle la vit ajournée. Aussi, tandis que j'étais de retour à Avila, ne songeant plus, pour lors, à notre projet, elle ne resta point inactive. Dans la pensée que la fondation ne dépendait plus que du consentement de la ville, sans m'en parler, elle entama des démarches en vue de l'obtenir. Elle avait pour voisines deux personnes d'une naissance distinguée, la mère et la fille, l'une et l'autre grandes servantes de Dieu, qui, elles aussi, désiraient ardemment la fondation. La mère se nommait doña Marie Manrique et avait un fils appelé don Alphonse de Santo Domingo Manrique, qui était régidor. La fille s'appelait doña Catherine.

Toutes deux exposèrent l'affaire à don Alphonse, le priant de solliciter la municipalité. Don Alphonse en conféra avec Catherine de Tolosa, et lui demanda quelle garantie il pouvait promettre en notre nom, parce que, s'il n'y avait rien d'assuré, il fallait s'attendre à un refus. Elle répondit qu'elle s'obligerait à nous fournir une maison, si nous n'en avions point, et de plus, à pourvoir à notre subsistance, ce qu'elle fit dans la suite. Puis elle dressa une requête, qu'elle signa. Don Alphonse sut si bien s'y prendre, qu'il obtint le consentement de tous les régidors et porta lui-même à l'archevêque l'autorisation écrite. Une fois les démarches commencées, Catherine de Tolosa me donna avis de sa négociation. Je ne pris point la chose au sérieux, ne sachant que trop combien faire accepter des couvents sans revenus est chose difficile. Comme j'ignorais d'ailleurs — et qu'il ne me venait pas même à l'esprit — qu'elle se fût ainsi engagée pour nous, je me croyais bien loin du terme.

Cependant, un jour de l'octave de saint Martin, tandis que je recommandais cette affaire à Notre-Seigneur, je réfléchis à ce que j'aurais à faire si l'autorisation était accordée. Partir pour Burgos, qui est une ville glaciale, avec tant de maux auxquels le froid est si contraire, me paraissait impossible. A peine de retour du pénible voyage de Soria, c'était témérité, pensais-je, d'en entreprendre un autre de si longue haleine; le provincial (1), au reste, ne me le permettrait pas; puis, la prieure de Palencia pouvait tout aussi bien y aller que moi : l'affaire ne présentant pas de difficultés, s'arrangerait d'elle-même,

1. Le père Jérôme Gratien, nommé provincial cette année même, au chapitre d'Alcala.

J'étais dans cette pensée et bien résolue à ne point partir quand Notre-Seigneur m'adressa ces paroles, qui me montrèrent que le consentement de la ville était donné : *Ne tiens pas compte de ces froids. Je suis la chaleur véritable. Le démon fait tous ses efforts pour empêcher cette fondation : toi, fais de ma part tous les tiens pour la réaliser. Ne manque pas d'y aller en personne : ta présence sera très utile.* Je changeai soudain de sentiment, car si parfois ma nature répugne à la souffrance, jamais ma résolution de tout endurer pour notre grand Dieu ne s'en trouve diminuée. Aussi, je lui demande d'ordinaire de n'avoir point égard à ces répugnances de ma faiblesse, mais de m'ordonner tout ce qu'il lui plaira, parce qu'avec son secours je serai fidèle à l'exécuter.

Il y avait alors beaucoup de neige et le froid était vif, mais ce qui m'effrayait plus que la mauvaise saison, c'était mon peu de santé. De fait, quand je me porte bien, je ne tiens aucun compte de tout le reste. Ce mauvais état de ma santé fut pour moi une épreuve qui dura presque tout le temps de cette fondation. Quant au froid, il a été bien peu rigoureux, ou du moins je ne l'ai guère senti, car, je puis le dire en toute vérité, je n'en ai pas plus souffert que je ne l'eusse fait à Tolède, et Notre-Seigneur a été bien fidèle à sa parole.

Quelques jours après, je recevais l'autorisation de la ville, avec des lettres de Catherine de Tolosa et de son amie, doña Catherine. Redoutant quelque désagrément, ces dames me pressaient de hâter mon voyage. En effet, des religieux de la Victoire (1) étaient tout récemment venus fonder à Burgos;

1. On appelait ainsi en Espagne les Minimes de Saint-François de Paule.

depuis longtemps déjà, les Carmes chaussés faisaient des démarches dans le même but; enfin, les Basiliens s'étaient présentés également. C'était une sérieuse difficulté pour nous. Et vraiment, il y avait de quoi s'étonner de nous trouver réunis en si grand nombre dans une pensée semblable; mais en même temps, comment ne pas bénir Notre-Seigneur de la grande charité de cette ville? A tous elle donna très volontiers l'autorisation, alors pourtant qu'elle avait bien perdu de son opulence. On m'avait toujours vanté la charité des habitants de Burgos, mais je ne pensais pas qu'elle allât si loin. Les uns s'intéressaient à un Ordre, les autres à un autre. Quant à l'archevêque, il se préoccupait des inconvénients et s'opposait à ces fondations, dans la crainte que les nouveaux religieux ne fissent tort aux Ordres mendiants, et que ceux-ci n'eussent ensuite de la peine à subsister. Peut-être ces derniers lui avaient-ils porté plainte; ou bien encore c'était une manœuvre du démon, pour empêcher les grands biens spirituels qu'attirent les monastères nombreux sur les localités où Dieu les conduit, et où il est assez puissant pour les faire subsister, qu'ils soient en grand ou en petit nombre.

Tel était donc le motif qui portait ces saintes femmes à me presser si vivement. Volontiers je me serais mise en chemin à l'heure même, si des affaires ne m'eussent retenue. Les voyant déployer tant d'activité, je me disais que j'étais plus obligée encore à ne pas laisser échapper une conjoncture aussi favorable. Les paroles que Notre-Seigneur m'avait dites annonçaient de grandes contradictions. Je me demandais néanmoins qui pourrait en être l'auteur et de quel côté elles surgiraient. En effet, Catherine

de Tolosa m'avait écrit que la maison habitée par elle était assurée pour la prise de possession, et d'autre part, la ville et l'archevêque nous étaient favorables. Dans ces conditions, je le répète, je ne pouvais me figurer de quel côté viendraient ces obstacles que les démons devaient soulever. Quant à douter que les paroles qui m'avaient été dites vinsent réellement de Dieu, cela n'était pas possible.

Sa Majesté, il faut le reconnaître, donne aux supérieurs plus de lumière qu'aux autres. Lorsqu'à la suite des paroles que j'avais entendues, j'écrivis au père provincial pour savoir si je devais faire ce voyage, il ne s'y opposa point, mais me demanda seulement si j'avais l'autorisation écrite de l'archevêque. Je m'informai par lettres à Burgos. On me répondit que le prélat avait été mis au courant des démarches accomplies en vue d'obtenir le consentement de la ville, et qu'il en avait été satisfait. Cela, joint à la manière dont il avait toujours parlé, permettait de regarder l'affaire comme certaine.

Le père provincial voulut nous accompagner à cette fondation. Ayant prêché l'avent, il se trouvait libre; puis, il se proposait de visiter le monastère de Soria, qu'il n'avait pas vu depuis son établissement, et le détour était peu considérable. D'autre part, comme ma vie passe pour être encore de quelque utilité à la Réforme, il désirait veiller sur ma santé pendant le voyage. La saison, en effet, était rigoureuse, et il me voyait vieille et infirme. Ce fut sans aucun doute une disposition de Dieu, car les chemins étaient si mauvais, par suite de la crue des eaux, que ce père et ses compagnons nous furent bien nécessaires pour diriger notre marche, et pour aider à tirer les chars des bourbiers, surtout entre Palencia et Burgos.

Certes, il fallait une singulière audace pour se mettre en route au moment où nous le fîmes. A la vérité, Notre-Seigneur m'avait dit « que nous pouvions continuer notre voyage sans crainte, qu'il serait avec nous ». Je n'en fis alors rien connaître au père provincial, mais j'y trouvai une consolation au milieu des grandes difficultés, des périls imminents, dans lesquels nous nous vîmes engagés, spécialement à un endroit près de Burgos, qu'on appelle les *Pontones*. La crue avait été si forte, et l'eau, en beaucoup d'endroits, atteignait encore une telle hauteur qu'on ne distinguait plus la moindre trace de chemin. De toutes parts, ce n'était qu'une nappe d'eau, fort profonde même d'un côté et de l'autre. Bref, il y avait bien de la témérité à tenter ce passage, surtout avec des chars, car pour peu qu'ils vinssent à faire un écart, tout était perdu. Et, par le fait, l'un d'eux faillit périr.

A une auberge que l'on rencontre un peu avant les *Pontones*, nous avons pris un guide qui connaissait le passage; mais, malgré cela, il y avait bien du péril à le franchir.

Que dire maintenant des auberges?... Avec de pareils chemins, il nous était impossible d'avancer par étapes réglées. A chaque instant, en effet, nos chars enfonçaient si profondément dans la boue que, pour les en tirer, il fallait dételer les mules de l'un pour les atteler à l'autre. Les pères qui nous accompagnaient devaient prendre d'autant plus de peine, que nous nous trouvions précisément n'avoir que de jeunes conducteurs, assez négligents. La présence du père provincial nous soulageait extrêmement. Ses soins s'étendaient à tout. Comme il est d'un caractère calme et que rien ne le trouble, il rendait si

aisées les choses les plus difficiles, qu'elles n'avaient plus l'air de rien. Il n'en fut pas de même toutefois au passage des *Pontones*. Quand il se vit au milieu de cette mer, sans chemin ni bac, il ne put se défendre d'une crainte très vive. Moi-même, malgré l'encouragement que j'avais reçu de Notre-Seigneur, j'éprouvai une certaine frayeur. Quelle dut être, après cela, celle de mes compagnes? Nous étions huit religieuses. Deux repartiront avec moi, et les cinq autres resteront à Burgos. Quatre sont religieuses de cœur et la cinquième est converse. Je ne crois pas avoir dit encore le nom du père provincial. C'est le père Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, dont j'ai déjà fait mention plusieurs fois.

Je faisais ce voyage avec un mal de gorge très violent, qui m'avait saisie en route, comme nous arrivions à Valladolid, et la fièvre ne me quittait pas. Mes souffrances, qui étaient très vives, m'empêchèrent de jouir autant que je l'aurais fait en temps ordinaire des incidents du voyage. Ce mal me dure encore, maintenant que nous sommes à la fin de juin, et s'il a beaucoup diminué d'intensité, il ne laisse pas d'être encore bien pénible. Mes compagnes étaient fort gaies pendant le voyage : une fois le péril passé, elles trouvaient leur plaisir à s'en entretenir. Oh! que c'est une grande chose que de souffrir par obéissance, lorsqu'on est aussi familiarisé avec cette vertu que l'étaient ces religieuses!

Après un si pénible voyage, nous atteignîmes enfin Burgos, en traversant la large rivière qu'on rencontre avant d'entrer dans la ville (1). Notre père voulut, avant toute autre chose, nous conduire au

1. L'Arlanzon, qui coule au pied de Burgos.

saint Crucifix, afin de lui recommander notre entreprise. Nous devions attendre en ce lieu la tombée de la nuit, car la journée était encore peu avancée. Nous arrivions un vendredi, le lendemain de la Conversion de saint Paul, 26 janvier. Notre intention était d'effectuer la fondation le plus tôt possible. J'avais apporté avec moi des lettres du chanoine Salinas — dont j'ai parlé à propos de la fondation de Palencia et qui nous donne ici les mêmes marques de dévouement — et d'autres lettres encore, que des personnes distinguées adressaient à leurs parents et à leurs amis, les priant avec instance de nous secourir. Effectivement toutes ces personnes vinrent me voir dès le lendemain. Elles me dirent que les membres de la municipalité ne se repentaient nullement de la parole qu'ils avaient donnée, qu'ils voyaient avec plaisir mon arrivée à Burgos et m'offraient leurs services. Comme nous n'étions en souci que du côté de la ville, nous crûmes tout obstacle aplani.

Sans la pluie qui tombait par torrents au moment où nous descendîmes chez la bonne Catherine de Tolosa, nous aurions fait prévenir l'archevêque de notre arrivée avant que personne en eût connaissance. Notre désir était de pouvoir faire célébrer sans retard la première messe, comme j'ai soin de le faire dans la plupart des fondations; mais le mauvais temps nous fit abandonner notre projet. Grâce à l'excellent accueil que nous fit cette sainte femme, nous pûmes cette première nuit nous délasser de nos fatigues. Cependant sa sollicitude me coûta cher. Elle avait fait allumer un grand feu pour nous sécher, et quoique ce fût à une cheminée, je m'en trouvai si mal, que le lendemain je ne pouvais plus lever la tête. C'est de mon lit que je parlai

aux personnes qui vinrent me voir, et par une fenêtre grillée que nous avons recouverte d'une toile. Cette indisposition fut d'autant plus pénible pour moi, que je ne pouvais me dispenser de traiter ce jour-là de nos affaires.

Dès le matin, le père provincial alla demander la bénédiction de Sa Seigneurie Illustrissime. C'était, pensions-nous, tout ce qui restait à faire. Il trouva l'archevêque aussi mécontent, aussi fâché de ce que j'étais venue à Burgos sans sa permission, que s'il ne m'eût point dit de venir et qu'il n'y eût encore rien de fait. Ses paroles au père provincial témoignèrent d'une irritation extrême à mon endroit. S'il m'avait dit — comme il en convint — d'entreprendre ce voyage, il entendait que je viendrais seule pour traiter de l'affaire. Mais avoir amené pareil nombre de religieuses ! Quelle contrariété il en éprouvait, mon Dieu !... Le père provincial lui fit remarquer que nous étant déjà entendus avec la ville, comme lui-même l'avait exigé, il ne s'agissait plus de traiter, mais de fonder. Il ajouta que l'évêque de Palencia, interrogé par moi si je devais partir sans en prévenir Sa Seigneurie, m'avait répondu qu'il n'y avait nul motif de la prévenir puisqu'Elle avait exprimé le désir de nous voir arriver. Toutes les représentations furent inutiles. Pourtant, c'était bien ainsi que les choses s'étaient passées, et cela, parce que Dieu voulait la fondation. L'archevêque le reconnaît maintenant lui-même, et il avoue que si nous avions annoncé notre venue, il nous aurait dit purement et simplement de ne point venir.

Il congédia le père provincial en déclarant que si nous n'avions des revenus et une maison en propre, il nous refuserait absolument son autorisation, qu'au

reste, il nous était loisible de nous en retourner. Oui, les chemins étaient jolis, vraiment ! Et le temps favorable !... O mon Maître ! qu'il est vrai de dire qu'à peine vous a-t-on rendu un service, vous le payez par quelque grande tribulation ! Et que cette récompense serait précieuse à ceux qui ont pour vous un véritable amour, s'ils en comprenaient sur-le-champ la valeur ! J'avoue que pour lors un profit qui nous réduisait, semblait-il, à une totale impuissance, ne nous souriait guère. L'archevêque déclarait de plus que, pour fournir aux revenus et à l'achat d'une maison, nous ne devons rien prendre sur les dots des religieuses. De pareilles conditions étant impraticables en un temps comme le nôtre, il devenait clair que toutes les voies nous étaient fermées. Pour ma part, je ne perdais point courage ; je croyais fermement que tout cela tournerait à notre avantage. Selon moi, ce n'étaient que des filets jetés par le démon pour nous entraver, mais Dieu ne manquerait pas de faire réussir une œuvre qui était sienne.

Le provincial s'en revint tout joyeux, avec cette réponse, et il ne se troubla point pour l'instant. Ce fut une disposition de Dieu, qui ne permit point qu'il se fâchât contre moi, pour ne m'être pas procuré une autorisation écrite, comme il me l'avait dit.

Les parents et amis du chanoine Salinas, je l'ai rapporté déjà, m'avaient rendu visite. Ils revinrent bientôt, et furent d'avis de solliciter de l'archevêque la permission qu'on nous dit la messe dans notre maison. D'abord, des religieuses déchaussées ne pouvaient décentement aller dans les rues à travers la boue ; ensuite, il y avait dans cette maison une pièce très convenable, qui avait tenu lieu de chapelle aux pères de la Compagnie de Jésus dans les premiers

temps de leur séjour à Burgos, et qui avait même servi plus de dix ans à cet usage. Il nous semblait qu'en de telles conditions, la prise de possession pouvait fort bien avoir lieu dans cette demeure, sauf à faire ensuite l'acquisition d'une maison. Malgré les instances que vinrent lui faire deux chanoines, l'archevêque ne voulut jamais permettre qu'on nous y dit la messe. Tout ce qu'on put obtenir fut que si nous nous procurions un revenu assuré, la fondation pourrait se faire en ce lieu avant l'acquisition d'un local. Mais nous devions nous obliger sur cautions à en acheter un, comme aussi à quitter celui que nous occupions. Les cautions furent bientôt trouvées, car les amis du chanoine Salinas se proposèrent pour nous les fournir, et d'autre part, Catherine de Tolosa s'offrit à nous assigner le revenu que l'on demandait.

Plus de trois semaines se passèrent à régler le montant, le mode et la provenance de tout cela. Durant cet intervalle, nous n'entendions la messe que les jours de fête et de grand matin. Quant à moi, j'avais la fièvre et j'étais extrêmement souffrante. Catherine de Tolosa montra toute la générosité possible. Elle était aux petits soins à mon endroit, et pendant un mois entier, elle nous entretint chez elle, dans un appartement séparé, d'un cœur aussi libéral que si elle eût été la mère de chacune d'entre nous. Le père provincial logeait, avec ses compagnons, chez un de ses amis, son ancien condisciple, actuellement chanoine magistral de la cathédrale, le docteur Manso. Il était fort ennuyé de tous ces délais et ne pouvait cependant se résoudre à nous quitter.

La question des cautions et du revenu une fois réglée, l'archevêque nous renvoya au *provisor*, qui

devait sans retard expédier l'affaire. Mais le démon s'en mêla, sans doute. Car alors que tout avait été mûrement pesé, et que rien, nous semblait-il, ne pouvait plus les arrêter — de fait, un mois s'était passé à obtenir de l'archevêque l'approbation des conventions, — le *provisor* m'envoya un mémoire portant que l'autorisation ne serait donnée qu'autant que nous aurions une maison en propre, l'archevêque ne voulant plus que la fondation se fit dans celle que nous habitons, parce qu'elle était humide et dans une rue trop bruyante. Il y avait encore je ne sais quelles difficultés sur les assurances à prendre relativement au revenu, avec d'autres complications, absolument comme si l'on ne faisait qu'entamer l'affaire. On ajouta qu'il n'y avait point à répliquer, et que la maison devait être au gré de l'archevêque.

Grande fut l'émotion du père provincial et de nous toutes à cette nouvelle, car on sait ce qu'il faut de temps pour acheter un local convenable pour un monastère. En outre, le père provincial était on ne peut plus contrarié de nous voir obligées de sortir pour aller entendre la messe. Quoique l'église ne fût pas loin et qu'on nous eût réservé une chapelle où nous n'étions vues de personne, c'était déjà pour Sa Révérence et pour nous une peine très vive que cette situation se fût prolongée si longtemps. Dès ce jour, je crois, il résolut de nous faire quitter Burgos. Quant à moi, me souvenant de la recommandation que m'avait faite Notre-Seigneur de travailler de sa part à cette affaire, je ne pouvais me résoudre à prendre ce parti, et telle était ma conviction que la fondation réussirait, que je me trouvais, pour ainsi dire, insensible à tout. Mon unique peine venait de celle qu'éprouvait le père pro-

vincial, et j'avais grand regret qu'il fût venu avec nous. J'ignorais alors combien ses amis devaient nous être utiles, ainsi qu'on va le voir par mon récit. Mes compagnes étaient fort affligées, mais leur chagrin me mettait peu en peine, je n'étais occupée que de celui du père provincial.

Au milieu de cette épreuve et dans un moment où je n'étais pas en oraison, Notre-Seigneur m'adressa ces paroles : *C'est le moment, Thérèse, de tenir bon.* Là-dessus, j'insistai plus fortement auprès du père provincial pour qu'il partit et nous laissât seules, lui représentant que le carême approchait et qu'il était attendu pour prêcher. Sa Majesté sans doute l'inclina Elle-même de ce côté.

Sur sa demande et celle de ses amis, on nous donna un logement dans l'hôpital de la Conception, où reposait le très saint Sacrement et où la messe se disait tous les jours. Ce fut pour lui une certaine consolation, mais nous ne l'obtinmes qu'au prix de bien des peines. Il y avait dans l'hôpital un appartement commode, qu'une veuve de la ville avait loué. Non seulement elle refusa de nous le prêter, bien qu'elle ne dût l'occuper qu'au bout de six mois, mais elle se montra extrêmement fâchée qu'on nous eût donné, dans le haut, quelques pièces non plafonnées, dont l'une communiquait avec son logis. Elle ne se contenta pas de fermer cette porte à clef, mais elle la cloua par le dedans.

Ce n'est pas tout. Les confrères de l'hôpital s'imaginèrent, sans l'ombre d'un motif, que nous avions dessein de nous l'approprier. En réalité, c'était Dieu qui voulait nous faire mériter davantage. Ils nous obligèrent donc, le père provincial et moi, à promettre, par-devant notaire, de nous retirer à la

première injonction qui nous serait faite. J'eus une certaine peine à m'y résoudre, parce que, cette veuve étant riche et bien apparentée, je craignais que sur un simple caprice elle nous fit déloger. Plus avisé que moi, le père provincial voulut qu'on accordât tout, afin que notre installation pût s'effectuer au plus tôt. On ne nous donnait que deux pièces et une cuisine. L'administrateur de l'hôpital, Ferdinand de Matanza, qui était un grand serviteur de Dieu, nous en donna encore deux autres pour nous servir de parloir. Il était très bon pour nous. Du reste, sa charité s'étend à tous, mais particulièrement aux pauvres.

François de Cuevas, maître des postes de la ville, et très dévoué à cet hôpital, nous fit aussi beaucoup de bien. Il a toujours pris nos intérêts dans toutes les occasions qui se sont présentées.

J'ai nommé nos premiers bienfaiteurs, afin que les religieuses de maintenant et celles des temps à venir ne les oublient pas dans leurs prières. C'est un devoir pour elles, devoir plus strict encore à l'égard des fondateurs. Mon intention n'était pas tout d'abord que Catherine de l'olosa fût fondatrice, la pensée ne m'en était pas même venue. Mais ses vertus l'en avaient rendue digne devant Notre-Seigneur, et ce divin Maître disposa tellement les choses, qu'on ne peut lui refuser ce titre. Outre qu'elle a payé la maison, alors que nous étions hors d'état de le faire, il est impossible de dire combien elle fut sensible à toutes les résistances de l'archevêque. La seule pensée que la fondation ne se ferait pas lui perçait le cœur. Enfin, elle ne se lassait pas de nous faire du bien. Quoique l'hôpital fût très éloigné de sa demeure, elle venait nous voir presque tous les jours avec la plus tendre affection. Tout ce dont nous avons besoin, elle nous

l'envoyait, et cela, malgré les critiques sans cesse renouvelées dont elle était l'objet. Pour un courage moindre que le sien, il y aurait eu de quoi tout abandonner. J'étais désolée en voyant ce qu'elle souffrait. Le plus souvent, elle n'en laissait rien paraître; mais quelquefois aussi, elle ne pouvait le dissimuler, spécialement quand on inquiétait sa conscience. Elle l'a si pure, qu'au milieu même des conjonctures les plus difficiles, je n'ai jamais entendu sortir de sa bouche une parole qui pût offenser Dieu. On lui représentait qu'elle prenait le chemin de l'enfer, qu'il était surprenant qu'ayant des enfants, elle pût agir comme elle le faisait. Et pourtant, elle se conduisait en tout d'après les avis d'hommes très capables. D'ailleurs, l'eût-elle voulu, je n'aurais consenti pour rien au monde à lui laisser prendre des arrangements contraires à son devoir, quand il se fût agi de mille monastères; à plus forte raison, lorsqu'il ne s'agissait que d'un seul. Du reste, les arrangements pris par elle restant secrets, je ne m'étonne pas qu'on grossît les choses. Elle répondait avec la sagesse qui la caractérise, et, à la manière dont elle endurait cette épreuve, il était visible que Dieu lui enseignait l'art de contenter les uns, de supporter les autres, et lui donnait un courage supérieur à tout.

Oh! combien, lorsqu'il s'agit d'exécuter de grandes choses, les serviteurs de Dieu l'emportent en courage sur ceux qui n'ont qu'une haute naissance! A la vérité, chez Catherine de Tolosa, la piété s'alliait à la noblesse du sang, car elle est d'une famille très illustre.

Je reviens à mon sujet. Le provincial ayant réussi à nous procurer un logement où nous pourrions entendre la messe, tout en gardant la clôture, il

reprit courage et partit pour Valladolid où il devait prêcher. Il n'en éprouvait pas moins une peine très vive de voir l'archevêque si peu disposé à nous accorder son consentement. J'avais beau lui donner bon espoir, je n'arrivais pas à le convaincre, et certes, il y avait pour cela bien des raisons, qu'il n'est pas à propos de signaler ici. S'il espérait peu, ses amis espéraient moins encore et contribuaient à le décourager. Son départ me soulagea, parce que ma plus grande peine, je le répète, venait de la sienne. En partant, il nous ordonna de nous procurer une maison en propre ; mais ce n'était pas chose facile, et jusque-là on n'en avait trouvé aucune qui pût nous convenir. Nos amis, notamment ceux du père provincial, qui s'étaient déclarés plus que jamais nos protecteurs, jugèrent d'un commun accord qu'il ne fallait plus dire un mot à l'archevêque, tant que nous n'aurions pas de local. Le prélat répétait qu'il désirait plus que personne la fondation, et sans doute il en était ainsi, car il a trop de religion pour parler contre la vérité. Ses actes néanmoins ne le donnaient pas à penser, car il exigeait de nous des choses qui, vu notre situation, paraissaient impossibles. Evidemment, c'était une trame ourdie par le démon, pour empêcher le succès de notre entreprise. Mais, ô Seigneur, que votre puissance éclate admirablement ! Des moyens même que notre ennemi employait pour perdre cette œuvre, vous avez su tirer son plus grand avantage. Soyez-en éternellement béni !

Depuis la veille de saint Mathias, qui fut le jour de notre entrée à l'hôpital, jusqu'à la veille de saint Joseph, nous ne fîmes que débattre l'achat de telle maison, puis de telle autre. Toujours il y avait des inconvénients, qui nous empêchaient d'acquiescer

celles qui étaient à vendre. Enfin, on me parla de la maison d'un gentilhomme, mise en vente depuis un certain temps déjà. Par une permission de Dieu, les religieux d'autres Ordres, comme nous en quête d'un local, ne l'avaient pas trouvée à leur convenance. Tous s'en étonnent maintenant, quelques-uns même s'en repentent. Deux personnes m'en avaient dit du bien, mais tant d'autres m'en avaient parlé défavorablement, que je n'y pensais plus, persuadée qu'elle ne nous convenait pas.

Un jour que je m'entretenais avec le licencié Aguiar, cet ami de notre père dont j'ai déjà parlé et qui s'employait avec un grand zèle à nous procurer une maison, il me dit qu'il en avait vu plusieurs, mais qu'il ne croyait pas possible d'en trouver une dans toute la ville qui pût nous convenir. Et réellement, d'après ce que l'on me disait, la chose semblait impossible. Je me souvins alors de celle de ce gentilhomme, que nous avions rejetée. Malgré tous les désavantages qu'on lui attribue, me disais-je, servons-nous en dans ce pressant besoin, quitte à la revendre ensuite. J'en parlai au licencié Aguiar, lui demandant s'il aurait la bonté d'aller la voir. L'idée lui parut bonne. Il ne la connaissait pas encore, et quoique ce fût un jour d'ouragan et de froid très âpre, il voulut s'y rendre sur l'heure. Le locataire qui l'occupait, ne se souciant pas qu'on la vendit, refusa de la lui montrer. Néanmoins, sa situation et ce qu'il put en voir le satisfirent extrêmement. Ainsi, nous nous décidâmes à en poursuivre l'acquisition. Le gentilhomme qui en était propriétaire se trouvait absent, mais il avait donné procuration à un vertueux ecclésiastique pour en effectuer la vente. Sa Majesté inspira à celui-ci de vouloir bien nous accepter pour

acquéreurs, et de s'entendre avec nous dans toute la franchise possible. On décida que j'irais voir la maison. J'en fus si ravie que, quand on aurait voulu la vendre le double, j'aurais cru l'obtenir à bon marché. Rien en cela de surprenant, puisque deux ans auparavant on en avait réellement offert le double au propriétaire, et il avait refusé de la donner.

Dès le lendemain, l'ecclésiastique vint me voir en compagnie du licencié. Ce dernier, voyant le prix dont on se contentait, voulait conclure à l'heure même. Quelques-uns de nos amis, à qui j'en avais parlé, m'avaient dit que c'était l'acheter trop cher de cinq cents ducats. Je le lui fis observer. Il trouvait, bien au contraire, qu'en en donnant ce que l'on demandait, nous l'aurions à bon compte. Je pensais comme lui qu'on la cédaient pour rien; aussi mon désir était d'aller de l'avant. Mes scrupules venaient simplement de ce que l'argent de l'Ordre était en jeu. Cette conférence avait lieu la veille de la fête de notre glorieux père saint Joseph, avant la messe. Je dis à ces messieurs que, la messe finie, nous nous réunirions de nouveau pour conclure. Le licencié, qui est fort avisé, jugea, non sans raison, que si la chose se divulguait, on pourrait élever le prix de beaucoup, ou même renoncer à vendre. En conséquence, il mit tout en œuvre pour qu'on ne perdît point de temps, et fit promettre à l'ecclésiastique de revenir après la messe. De notre côté, nous allâmes recommander l'affaire à Dieu. Alors Notre-Seigneur me dit : *Quoi! pour de l'argent, tu t'arrêtes?* marquant par là que la maison nous convenait. Mes sœurs avaient instamment demandé à saint Joseph d'avoir une maison pour le jour de sa fête, et contre toute vraisemblance, elles furent exaucées. Chacun me pressait de con-

clure, ce qui fut fait. Le licencié rencontra un notaire à la porte : on eût dit que c'était Notre-Seigneur lui-même qui l'envoyait. Il l'amena et me dit qu'il fallait terminer. Ayant appelé un témoin, il ferma la porte de la salle — car toute sa crainte était qu'on apprit ce qui se passait, — et la vente fut enfin conclue avec toutes les garanties désirables. C'était la veille de la fête de saint Joseph, comme je l'ai dit. Ce succès, nous le devons à l'activité et à la prudence de notre excellent ami, le licencié.

Personne n'eût imaginé que cette maison se serait vendue à si bon compte. Aussi, à peine notre achat fut-il connu, que des acquéreurs se présentèrent, disant que l'ecclésiastique l'avait donnée pour rien et qu'il fallait rompre le marché, parce qu'il y avait erreur manifeste. Ainsi, ce bon prêtre n'eut pas peu à souffrir. On en donna avis aux propriétaires de la demeure. C'était, comme je l'ai dit, un gentilhomme de bonne maison et sa femme, aussi distinguée que lui. Ils eurent tant de joie de voir leur propriété devenir un monastère, qu'ils ratifièrent tout; du reste, ils ne pouvaient plus faire autrement. Dès le lendemain, on passa les actes, et le tiers de la somme fut versé. Enfin, nous fîmes tout ce que le bon ecclésiastique désira. On nous imposa bien quelques charges, dont on n'était pas convenu, mais, à cause de lui, nous n'élevâmes aucune réclamation.

On trouvera peut-être singulier de me voir tant insister sur l'achat de cette maison. Et pourtant, ceux qui suivirent de près toute l'affaire ne virent rien moins qu'un vrai miracle, soit dans la modicité du prix, soit dans cette sorte d'aveuglement qui avait empêché tous les religieux, après examen, d'en faire

l'acquisition. Quant aux habitants de Burgos, comme si cette maison venait de surgir dans leur ville, ils ne revenaient pas de leur surprise en la considérant; ils blâmaient et taxaient de folie ceux qui n'en avaient point voulu. De fait, elle avait encore été laissée de côté par une communauté de religieuses, qui cherchait une maison à acheter, ou plutôt par deux communautés, dont l'une était établie depuis peu et l'autre avait dû se retirer dans la ville, à la suite d'un incendie. Enfin, tout récemment, elle avait été dédaignée de même, après examen, par une personne riche qui s'occupe de fonder un monastère. Aujourd'hui tous ces gens s'en repentent.

Au bruit que cette affaire fit dans la ville, nous reconnûmes, jusqu'à l'évidence, combien le bon licencié avait été heureusement inspiré en la tenant secrète et en ne perdant pas un moment. Nous pouvons dire avec vérité qu'après Dieu, c'est à lui que nous devons cette acquisition. Un esprit solide est d'un immense secours en toute chose : or, comme celui du licencié l'est en un haut degré et que Dieu lui a, en outre, inspiré à notre endroit un dévouement sans bornes, il fut l'instrument dont sa Providence se servit pour terminer l'affaire. Le licencié travailla ensuite pour nous pendant plus d'un mois, veillant à ce que les bâtiments fussent adaptés à nos besoins, sans trop de frais. Il semblait vraiment que Notre-Seigneur se fût gardé à lui-même cette demeure, car tout, ou presque tout, s'y trouvait fait. Aussi, quand je venais à la considérer construite comme pour nous, et que je songeais avec quelle rapidité tout s'était conclu, il me semblait rêver. Notre-Seigneur nous a bien dédommagées de ce que nous avons souffert, en nous plaçant dans ce

lieu de délices, car vraiment, à ne tenir compte que de la *huerta*, de la vue et des eaux, c'est le nom qui lui convient. Qu'il en soit à jamais béni! Amen.

L'archevêque fut bientôt averti. Il témoigna beaucoup de joie d'un dénouement si heureux ; il l'attribuait à ses exigences, en quoi il avait bien raison. Je lui écrivis pour lui exprimer combien j'étais satisfaite de le savoir content. J'ajoutai que j'allais me hâter d'aménager la maison, afin qu'il pût achever de combler mes désirs. Cela fait, je pressai le plus possible la translation, car on m'avait prévenue qu'il était question de nous retenir, sous prétexte de je ne sais quels actes à terminer. Ainsi, quoique le locataire de notre nouvelle maison s'y trouvât encore — et ce ne fut pas une petite affaire de le mettre dehors, — nous allâmes en occuper un appartement. On vint bientôt me dire que l'archevêque en était très fâché. Je l'adoucis de mon mieux, et comme il est bon, ses fâcheries ne durèrent guère. Il se fâcha encore lorsqu'il apprit que nous avions des grilles et un tour, se figurant que je voulais passer outre à quelque prix que ce fût. Je lui écrivis que j'étais bien éloignée de l'entendre ainsi, mais que toutes les maisons vouées à la retraite étaient disposées de la sorte, qu'au reste, pour ménager les apparences, je n'avais pas même osé placer une croix à la porte, ce qui était vrai.

En dépit de toute la bienveillance qu'il nous témoignait, il n'était pas possible d'obtenir de lui l'autorisation. Il vint voir notre demeure, et il en parut très satisfait ; mais, encore une fois, son amabilité, pour grande qu'elle fût, n'alla pas jusqu'à nous accorder l'autorisation. Il nous donna seulement plus d'espérance, et parla de certains actes à passer

avec Catherine de Tolosa. On craignait qu'en fin de compte, il ne la donnât point. Mais le docteur Manso, cet autre ami du père provincial, était très intime avec lui, et il saisissait toutes les occasions de lui rappeler notre affaire, le pressant de la terminer. Il souffrait beaucoup de notre situation. En effet, quoique nous eussions une chapelle, où l'on célébrait auparavant pour les maîtres de la maison et qui ne servait qu'à cet usage, jamais l'archevêque ne voulut permettre qu'on dit la messe chez nous. Il nous fallait sortir les dimanches et les fêtes, pour aller l'entendre dans une église qui, par bonheur, se trouvait près de là. Cela dura depuis notre entrée dans cette maison jusqu'à l'établissement définitif du monastère, c'est-à-dire un mois environ. Tous les théologiens assuraient qu'il y avait motif suffisant pour faire dire la messe, et l'archevêque, qui est lui-même grand théologien, le sentait comme les autres; ce qui montre bien que la vraie cause de tout cela, c'était la volonté qu'avait Notre-Seigneur de nous voir souffrir. Pour moi, j'en prenais assez facilement mon parti; mais une de nos sœurs en avait tant de peine, qu'elle ne pouvait se trouver dans la rue sans être prise de tremblement.

La passation des actes ne se fit pas non plus sans difficulté. Tantôt on se contentait de cautions, tantôt on demandait de l'argent comptant, sans parler d'autres exigences encore. La faute en était moins à l'archevêque qu'à l'un de ses *provisores*, qui nous fit une guerre acharnée. Et si Dieu n'eût permis qu'il dût aller en voyage et qu'un autre prît sa place, je crois que jamais nous n'aurions vu la fin de notre affaire. Oh! que n'endura pas alors Catherine de Tolosa! Impossible de le dire. Elle supportait tout

avec une patience qui me jetait dans l'admiration, et ne se lassait pas de pourvoir à nos besoins. Elle nous donna tous les meubles nécessaires pour monter notre ménage : des lits, et bien d'autres choses, dont sa maison était abondamment pourvue ; enfin, tout ce qu'il nous fallait. Peu lui importait, ce semble, de se priver elle-même, pourvu que rien ne nous manquât. D'autres fondatrices de nos monastères nous ont donné beaucoup plus de bien, mais aucune n'a enduré pour nous la dixième partie de ce que celle-ci a souffert ; et si elle n'avait pas eu d'enfants, certainement elle nous eût donné tout ce dont elle pouvait disposer. Si ardents étaient ses désirs de voir l'achèvement de cette œuvre, qu'elle comptait pour rien tout ce qu'elle faisait dans ce but.

Voyant de pareils délais, j'en écrivis à l'évêque de Palencia, le suppliant d'adresser une nouvelle lettre à l'archevêque. Il était on ne peut plus mécontent de celui-ci, se regardant comme personnellement blessé par ses procédés envers nous, tandis que l'archevêque, chose que nous ne pouvions comprendre, ne crut jamais nous faire le moindre tort. Je suppliai donc l'évêque de Palencia de lui représenter que nous étions en possession d'un local et avions obtempéré à tout ce qu'il avait exigé de nous ; qu'ainsi, il devait en finir. Il m'envoya pour lui une lettre ouverte. C'eût été tout perdre que de la remettre. Le docteur Manso, qui était mon confesseur et mon conseiller, me dit de m'en bien garder. Quoique très polie, cette lettre contenait des vérités qui, vu le caractère de l'archevêque, l'auraient froissé au dernier point. Déjà il l'était fort de certaines choses que l'évêque de Palencia lui avait fait dire. Les deux prélats étaient intimement liés. Aussi l'arche-

vêque se plaignait-il à moi que si la mort de Notre-Seigneur avait rendus amis ceux qui ne l'étaient point, tout au contraire, d'amis qu'ils étaient, l'évêque de Palencia et lui, je les avais rendus ennemis. Je lui répondis qu'il pouvait voir par là ce que je valais. Et cependant, autant que j'en puis juger, j'avais pris des précautions extrêmes pour ne point les brouiller.

Je recourus de nouveau à l'évêque de Palencia, le suppliant, par les meilleures raisons que je pus trouver, d'écrire à l'archevêque une seconde lettre pleine d'amitié, dans laquelle il lui représenterait qu'il y allait du service de Dieu. Il fit ce que je désirais. A dire vrai, la faveur sollicitée n'était pas petite. Néanmoins, comme il s'agissait de rendre service à Dieu et de me faire plaisir — ce à quoi il n'a jamais manqué, — il finit par s'y résoudre. Il m'avoua en même temps que tout ce qu'il avait fait pour notre Ordre n'était rien, comparé à cette lettre. Elle eut un si heureux effet, appuyée d'une démarche du docteur Manso, que l'archevêque donna l'autorisation. Ce fut le bon Ferdinand de Matanza qu'il choisit pour nous l'envoyer. Nous le vîmes arriver tout transporté de joie. Précisément, ce même jour, nos sœurs étaient plus tristes qu'elles ne l'avaient jamais été. Quant à la bonne Catherine de Tolosa, on ne pouvait la consoler. On eût dit que Notre-Seigneur voulait accrottre nos angoisses au moment où il allait verser la joie dans nos âmes. Et par le fait, moi qui n'avais jamais perdu confiance, je m'étais sentie très découragée la nuit précédente. Que son nom soit béni sans fin ! Qu'il soit célébré dans tous les siècles ! Amen.

L'archevêque permit au docteur Manso de nous

dire la messe le lendemain(1) et de placer le très saint Sacrement. Ce fut donc lui qui célébra la première fois. La grand'messe, très solennelle et exécutée par de nombreux musiciens, venus de leur propre mouvement, fut chantée par le prieur des Dominicains du couvent de Saint-Paul. Notre Ordre a toujours eu de grandes obligations aux religieux de Saint-Dominique, aussi bien qu'aux pères de la Compagnie de Jésus. Tous nos amis étaient dans la joie, et la ville entière, en quelque sorte, se réjouit avec nous, car on n'avait pu voir sans y compatir notre pénible situation. Les procédés de l'archevêque étaient même si sévèrement jugés, que parfois la manière dont on parlait de lui m'affligeait plus que tout le reste. L'allégresse de la bonne Catherine de Tolosa et de nos sœurs était si grande, qu'elle me donnait de la dévotion, et je disais à Dieu : Seigneur, que prétendent vos servantes, si ce n'est de vous servir, et de se voir prisonnières pour l'amour de vous, dans une demeure d'où elles n'auront plus à sortir?

Non, à moins d'en avoir fait l'expérience, on ne pourra jamais comprendre la joie que nous éprouvons toutes dans ces fondations, au moment où nous nous retrouvons en clôture et séparées des personnes du monde. Quelle que soit notre affection pour elles, rien n'égale le bonheur que nous goûtons à nous voir seules. Comme les poissons qu'un coup de filet a tirés du fleuve ne sauraient vivre à moins de rentrer dans les eaux, ainsi en est-il de ces âmes habituées à se tenir au milieu des eaux vives de leur Epoux. Tirez-les de là pour les jeter dans le filet des choses du monde : elles ne vivent plus, jusqu'au

1. 19 avril 1882.

moment où il leur est permis de s'y replonger. C'est là ce que j'ai toujours remarqué dans nos sœurs, et ce dont j'ai fait moi-même l'expérience. Quant aux religieuses qui désirent se mêler aux séculiers, ou communiquer souvent avec eux, qu'elles craignent de n'avoir jamais rencontré cette eau vive dont Notre-Seigneur parlait à la Samaritaine (1). Qu'elles tremblent que l'Epoux ne se soit caché d'elles, et cela très justement, puisqu'elles ne se plaisent point en sa compagnie. Ce malheur, je le crains, peut avoir deux causes : ou bien ces âmes n'ont pas embrassé la vie religieuse purement pour son amour, ou bien, après l'avoir embrassée, elles n'ont pas su comprendre la faveur immense que Dieu leur a faite en les délivrant du joug d'un homme. Un mari n'est-il pas cause, trop souvent, de la mort de sa femme? Heureux encore s'il ne lui enlève pas la vie de l'âme ! O mon Epoux ! Vrai Dieu et vrai homme ! Comment peut-on faire peu de cas du bonheur de vous appartenir ? Bénissons-le, mes sœurs, d'avoir été l'objet d'une telle faveur, et ne cessons jamais de donner des louanges à un si grand Roi et Seigneur, qui nous prépare un royaume sans fin, en retour d'une petite souffrance, qui finira demain, et que d'ailleurs mille joies viennent adoucir. Qu'il en soit à jamais béni ! Amen. Amen.

Quelque temps après la fondation de ce monastère, il nous sembla, au père provincial et à moi, que les revenus assignés par Catherine de Tolosa n'étaient pas sans inconvénients, qu'ils pourraient bien nous occasionner un procès et lui causer à elle-même quelques ennuis. Nous fûmes d'avis qu'il valait mieux

1. Gfr. Joân., iv.

nous abandonner à Dieu, que de l'exposer 'peut-être à des désagréments. Pour ce motif et d'autres encore, du consentement du père provincial, nous renonçâmes, par-devant notaire, à la donation qu'elle nous avait faite, et nous lui en rendîmes tous les actes. La chose eut lieu en grand secret, de peur que l'archevêque ne vint à l'apprendre et ne le trouvât mauvais. Au fond, ce parti n'était onéreux que pour la communauté. Effectivement, quand on sait qu'un monastère est fondé sans revenus, il n'y a rien à craindre, tout le monde vient à son secours. Mais laisser croire au public que le nôtre avait des revenus, c'était l'exposer à manquer du nécessaire, au moins dans les premiers temps, car Catherine de Tolosa a pris des mesures pour qu'il n'en soit pas ainsi après sa mort. Deux de ses filles, qui devaient cette même année faire profession dans notre monastère de Palencia, avaient renoncé à leur bien en faveur de leur mère : elle leur a fait annuler cet acte et dresser leur renonciation au profit du couvent de Burgos. Une troisième, qui a voulu prendre l'habit dans ce couvent, lui assura d'autre part ce qui doit lui revenir de son père et de sa mère, don qui équivaut à la rente que la mère nous avait tout d'abord assignée. Le seul inconvénient, c'est que la communauté n'en jouit point pour l'instant, mais j'ai toujours eu la confiance qu'elle n'en souffrirait pas. Notre-Seigneur, qui envoie des aumônes aux monastères fondés sans revenus, saura bien donner à des personnes charitables l'inspiration d'assister celui-ci, ou bien il le pourvoira lui-même par d'autres moyens.

Néanmoins, comme aucun monastère n'avait été fondé dans ces conditions, je demandais de temps en

temps à Notre-Seigneur qu'ayant ainsi disposé les choses, il daignât faire en sorte que les religieuses eussent ce qu'il leur fallait, et j'aurais bien désiré ne partir qu'après la réception de quelque novice. Un jour que cette pensée m'occupait après la communion, le divin Maître me dit : *De quoi t'inquiètes-tu? cela est déjà fait, tu peux partir*, me faisant entendre par là que les religieuses auraient le nécessaire. Dès ce moment, je n'éprouvai plus la moindre sollicitude : il me semblait les laisser avec des revenus assurés. Sans délai, je préparai mon départ, car j'avais l'impression de n'être plus que pour mon plaisir dans cette maison si à mon goût, tandis que je pouvais, en souffrant davantage, être plus utile ailleurs.

L'archevêque de Burgos et l'évêque de Palencia restèrent très bons amis. Le premier, depuis lors, nous témoigna la plus grande bienveillance. Il a donné l'habit à la fille de Catherine de Tolosa et à une autre novice qui ne tarda pas à entrer aussi. Jusqu'ici diverses personnes ont pris de nous le plus grand soin. Notre-Seigneur, j'en suis sûre, ne laissera pas souffrir ses épouses, si elles le servent comme elles y sont obligées. Je le prie, par sa miséricorde et sa bonté infinies, de leur en faire la grâce.

JÉSUS.

Je crois devoir raconter ici comment saint Joseph d'Avila, le premier de nos monastères — j'en ai rapporté la fondation, non dans ce livre, mais dans un autre (1), — passa de la juridiction de l'Ordinaire,

1. Dans le livre de sa *Vie*.

sous laquelle il avait été établi, [à la juridiction de l'Ordre.

Don Alvaro de Mendoza, maintenant évêque de Palencia, l'était d'Avila quand ce monastère fut fondé. Tout le temps qu'il fut dans cette ville, nos religieuses reçurent des marques continuelles de sa bienveillance, et au moment où le monastère avait été placé sous son autorité, Notre-Seigneur m'avait dit que cela convenait. La suite a bien montré qu'il en était ainsi, car nous avons reçu de lui toutes sortes d'assistances au milieu des débats qui se produisirent dans notre Ordre. Il ne permit jamais que la visite régulière des religieuses fût confiée à l'un de ses ecclésiastiques, et lui-même ne faisait rien dans le monastère en dehors de ce que je le priais de faire.

Dix-sept ans, ou environ, car mon souvenir n'est pas précis, s'écoulèrent de la sorte (1), sans qu'il me vint en pensée de faire passer ce couvent sous une autre juridiction. Au bout de ce temps, l'évêque d'Avila fut transféré au siège de Palencia. J'étais alors au monastère de Tolède. Notre-Seigneur me dit « qu'il convenait que les religieuses de Saint-Joseph se missent sous la juridiction de l'Ordre et que je devais y travailler, parce qu'autrement le relâchement ne tarderait pas à s'introduire dans cette maison ».

Me souvenant des paroles par lesquelles il m'avait été dit qu'il fallait la mettre sous la juridiction de l'Ordinaire, je croyais voir là une contradiction, et je ne savais à quoi me résoudre. J'en parlai à mon confesseur, grand théologien, maintenant évêque

1. En réalité, quinze ans.

d'Osma (1). Il me dit que cela ne devait pas m'arrêter, que sans doute la première mesure était nécessaire alors, et que celle-ci l'était à l'heure présente. Et par le fait, mille choses ont montré jusqu'à l'évidence qu'il en était ainsi. Il ajoutait qu'à son avis, il était plus avantageux pour ce monastère d'être réuni aux autres que de rester à part. Pour lui obéir, je me rendis à Avila, afin de traiter cette affaire. Je trouvais l'évêque d'un tout autre sentiment, et je ne parvenais pas à l'en faire changer. Mais quand je lui eus représenté les inconvénients qui pouvaient atteindre ces religieuses auxquelles il porte tant d'affection, il pesa mes raisons, et comme il est doué d'un excellent jugement, que Dieu d'ailleurs s'en mêlait, il trouva même, en faveur de ma demande, d'autres raisons, plus fortes que les miennes. Il se décida donc à prendre ce parti, malgré l'avis contraire de plusieurs de ses prêtres. Le suffrage des religieuses était nécessaire, et quelques-unes avaient bien de la répugnance à le donner. Mais comme elles m'aimaient beaucoup, elles se rendirent à mes raisons, et en particulier à celle-ci : l'évêque, à qui l'Ordre était si redevable et auquel j'étais si attachée, étant sur le point de s'éloigner, elles ne m'auraient plus avec elles. Cette pensée leur fit grande impression.

Ainsi se conclut cette importante affaire. Depuis, les religieuses, et tous les autres avec elles, ont vu clairement que ce couvent était perdu sans cette mesure. Béni soit le Seigneur qui daigne s'occuper avec tant de sollicitude de ce qui regarde ses servantes ! béni dans tous les siècles ! Amen.

1. Don Alphonse Velasquez.

APPENDICE
AUX
FONDITIONS DE SAINTE THÉRÈSE

APPENDICE

AUX

FONDATEMENTS DE SAINTE THÉRÈSE

FONDATION DE GRENADE

CECI EST LA FONDATION DU COUVENT DE SAINT-JOSEPH DE GRENADE, QUE LE PÈRE JÉRÔME GRATIEN DE LA MÈRE DE DIEU, ÉTANT SUPÉRIEUR, ORDONNA A LA MÈRE ANNE DE JÉSUS DE LUI METTRE PAR ÉCRIT.

Votre Révérence m'ordonne d'écrire la fondation de ce monastère de Grenade. La faiblesse de tête que j'éprouve en ce moment m'ôte tellement la mémoire, que je ne sais si j'en serai capable. Néanmoins, je vais dire ce dont je me souviendrai.

Il y eut quatre ans au mois d'octobre 1385 que le père Diego de la Trinité (que Dieu ait en sa gloire!) vint, en qualité de vicaire provincial, faire au nom de Votre Révérence la visite du couvent de Veas. Il y avait trois ou quatre mois que j'avais quitté la charge de prieure, et je me trouvais fort malade. Malgré l'état où il me vit, le père visiteur me proposa fort sérieusement d'aller fonder à Grenade. Bien des personnes de poids, ainsi que des jeunes filles riches et d'un rang distingué, lui demandaient cette fondation et s'offraient à fournir des aumônes considérables. Pour moi, j'estimai que c'était sa bonne foi qui lui faisait compter sur toutes ces assistances. Je lui répondis qu'à mes yeux il n'y avait là que de belles paroles, et que tout resterait sans effet; de plus, Grenade étant ruinée et les dernières années ayant été des plus stériles, l'archevêque (1) ne nous donnerait pas la permission de fonder

1. Don Juan Mendez de Salvatierra.

un monastère pauvre, alors que la ville renfermait déjà tant de religieuses hors d'état de subsister. Le père voyait bien que je disais vrai; mais, dans son désir que le monastère se fondât, il reprenait bientôt ses premières espérances. Le licencié Laguna, auditeur en cette audience, lui avait promis, disait-il, de le seconder efficacement; et le père Salazar, de la Compagnie de Jésus, lui avait dit en secret qu'à eux deux ils obtiendraient l'autorisation de l'archevêque. Tout cela me parut incertain, et la suite me donna raison. Cependant, en présence de l'insistance du père, je recommandai beaucoup l'affaire à Dieu, et je priai les sœurs de lui demander instamment lumière pour connaître si la chose était à faire.

Notre-Seigneur manifesta très clairement qu'il n'y avait pour le moment aucune ressource ni assistance humaine à espérer, mais qu'il fallait en cette fondation s'appuyer totalement sur sa divine providence, comme on l'avait fait en d'autres; qu'il l'assisterait d'une manière toute spéciale et en tirerait beaucoup de gloire. Cette vue me fut donnée après la communion, alors que le père visiteur était à Veas depuis trois semaines à discuter la question. En dépit de toutes les hésitations et excuses mentionnées plus haut, à l'instant même où je communiai, ma résolution fut prise. La sœur Béatrix de Saint-Michel, qui était portière, avait communié en même temps que moi. Je lui dis : « Croyez-le, Dieu veut que le couvent de Grenade s'établisse. Faites-moi venir le père Jean de la Croix, afin que je lui dise, comme à mon confesseur, ce que Sa Majesté m'a fait entendre. » Quand je m'en fus ouverte en confession au père Jean de la Croix, mon confesseur, il fut d'avis qu'il fallait en rendre compte au père visiteur, qui se trouvait là, et le prier d'écrire sans délai à Votre Paternité, pour que la chose se fit avec votre autorisation.

Ce même jour (1), toutes les décisions furent prises,

1. 13 novembre 1584.

toutes les dépêches expédiées, à la grande joie des pères et de toute la communauté, qu'on avait instruite du projet de fondation. Nous écrivîmes à Votre Paternité et à notre sainte mère Thérèse de Jésus, demandant quatre religieuses de Castille pour le futur monastère. Nous supplions en même temps notre sainte mère de venir elle-même l'établir, car nous étions pleines de confiance que l'affaire réussirait. Nous convinmes que le père Jean de la Croix partirait avec un autre religieux et tout ce qu'il fallait pour amener les sœurs. Il se rendit donc de Veas à Avila, auprès de notre sainte mère Thérèse de Jésus. De là, on envoya un messenger à Votre Paternité, qui se trouvait alors à Salamanque. Au reçu des lettres, Votre Paternité accorda ce que nous demandions, s'en remettant à notre sainte mère pour le choix des religieuses que nous disions être nécessaires. Sa Révérence en donna deux du couvent d'Avila, la mère Marie du Christ, qui en avait été cinq ans prieure, et la sœur Antoinette du Saint-Esprit, l'une des quatre premières qui avaient reçu l'habit de notre Réforme à Saint-Joseph d'Avila. Elle prit du couvent de Tolède la sœur Béatrix de Jésus, également ancienne en religion et sa nièce. Sa Révérence ne put venir elle-même, parce qu'elle était sur le point de partir pour la fondation de Burgos, qui se fit en même temps. Elle m'avait écrit, longtemps auparavant, que lorsque cette fondation de Grenade se ferait, elle n'y viendrait point, parce que Dieu, croyait-elle, voulait m'en charger. Me trouver dans une fondation sans Sa Révérence, me semblait impossible. Aussi mon chagrin fut-il grand lorsque, le jour de la Conception de Notre-Dame, les religieuses arrivèrent sans elle à Veas. Je lus une lettre qu'elles m'apportaient de sa part. Elle m'y disait qu'elle eût désiré pouvoir venir, quand ce n'eût été que pour me faire plaisir, mais que notre grand Dieu en disposait autrement ; du reste, elle avait la certitude entière que tout se ferait très bien à Grenade, et que Sa Majesté m'y assisterait puissamment. On le vit bientôt, comme mon récit va le prouver.

Pendant qu'on allait chercher les religieuses en Castille, le père vicaire provincial, Diego de la Trinité, se rendit à Grenade pour s'occuper des ressources qu'il regardait comme certaines, et, quand il s'en serait assuré, nous écrire de le rejoindre. Le saint homme se donna sans doute beaucoup de peine pour réaliser quelque chose de ce qui lui avait été offert, comme aussi pour avoir l'autorisation de l'archevêque. Il ne put rien obtenir; et de bonne foi — car il était sincère, — il ne cessait de nous écrire à Veas qu'on lui promettait toutes sortes de choses avantageuses. J'en riaais, et je lui écrivais de ne faire aucun cas de tout cela, mais de nous louer simplement une maison quelconque qui pût nous recevoir, parce que nos sœurs de Castille étaient arrivées. Le pauvre père était désolé, car cette maison même restait introuvable. De plus, il était allé voir l'archevêque et s'était servi auprès de lui de deux des plus anciens auditeurs, don Louis de Mercado et le licencié Laguna; mais il n'y avait pas eu moyen de lui faire agréer notre venue à Grenade. Le prélat avait même témoigné un grand mécontentement et avait prononcé des paroles très amères. Il aurait souhaité, disait-il, supprimer tous les couvents de religieuses de la ville, et on voulait lui en amener d'autres, quand la stérilité était si grande qu'il ne savait comment les faire subsister! A quoi il avait ajouté d'autres paroles fort désagréables. Ces messieurs les auditeurs, qui s'occupaient de l'affaire, étaient très contrariés, d'autant plus que nous ne cessions d'écrire de Veas pour hâter les conclusions, disant qu'il fallait bien peu de chose pour dix religieuses que nous étions. Ils aidaient le père sous main, et grâce à eux, un juré de la ville consentit à lui céder une maison en location. L'affaire arrangée, le père Diego nous écrivit de venir, regrettant beaucoup de n'avoir pu faire davantage. Nous attendions à Veas, prêtes à partir au moindre mot de lui : c'est ce qui avait été réglé avec le père Jean de la Croix et avec les religieuses déjà réunies.

Le 13 janvier, tandis que nous étions dans cette attente,

je commençai l'oraison, que nous faisons le soir, en m'occupant de ces paroles du Christ à saint Jean, lors de son baptême : *C'est à nous qu'il convient d'accomplir toute justice* (1) J'y étais tout appliquée, en grand recueillement, et la fondation était bien loin de mon souvenir, quand j'entendis le bruit confus d'une quantité de voix menaçantes. Aussitôt il me vint à l'esprit que les démons témoignaient leur dépit, parce que, sans doute, le messager porteur d'un ordre nous appelant à Grenade arrivait. Au moment où cette pensée s'offrit à moi, les clameurs devinrent d'une telle violence que je commençai à défaillir. Toute chancelante, je m'appuyai sur la mère prieure qui était auprès de moi. Croyant à une faiblesse, elle demandait déjà qu'on me préparât un peu de nourriture. Je dis par signes que c'était inutile, mais qu'on allât voir qui sonnait au tour. On le fit. C'était précisément le messager qui nous apportait l'ordre de partir.

Aussitôt il s'éleva une si effroyable tempête, que le monde semblait devoir s'effondrer sous l'eau et la grêle. Moi-même je fus saisie d'un mal si violent, qu'on m'eût dite sur le point d'expirer. Les médecins et tous ceux qui me voyaient jugeaient mon départ impossible, tant étaient violentes les douleurs et les agitations surnaturelles que je souffrais. Pour moi, je n'en sentais que plus de courage, et mettais plus d'ardeur encore à presser pour qu'on se procurât les mules et tout ce qui était nécessaire pour nous mettre en route le surlendemain, car le jour qui suivit l'arrivée du messager était un dimanche. Mon mal était tel que je ne pus entendre la messe, quoique le chœur fût proche de la cellule que j'habitais.

Malgré tout, nous nous mîmes en route le lundi (2), à trois heures du matin. Toutes celles qui partaient ne se sentaient pas de joie, persuadées que Notre-Seigneur retirerait beaucoup de gloire de leur voyage. Il faisait beau ; mais, par suite des tempêtes qui venaient d'avoir

1. *Sic enim decet nos implere omnem justitiam.* (Math., III, 15.)

2. 15 janvier 1582.

lieu, les chemins étaient si mauvais, que nos mules avaient bien de la peine à s'en tirer. Nous arrivâmes à Day-fuentes (1). Les deux religieux qui nous accompagnaient — c'étaient le père Jean de la Croix et le père Pierre des Anges — s'entretenaient des moyens d'obtenir que l'archevêque donnât son autorisation et se montrât plus disposé à nous accueillir. En atteignant ce soir-là Day-fuentes, nous entendîmes un coup de tonnerre épouvantable. A Grenade, la foudre tomba en cet instant sur la propre demeure de l'archevêque, tout près de sa chambre à coucher. Elle brûla une partie de sa bibliothèque, tua quelques-unes de ses mules, et l'effraya tellement lui-même qu'il en fut malade d'émotion. Cet événement l'adoucit, dit-on, à notre égard. Il est certain qu'on ne se souvenait pas d'avoir vu tomber la foudre à Grenade en pareille saison.

Ce même jour, le propriétaire de la maison louée par le père vicaire et destinée à nous recevoir, rétracta sa parole, ainsi que l'acte qu'il avait remis à don Louis de Mercado et au licencié Laguna. En la cédant, disait-il, il ignorait qu'on voulût en faire un monastère: à présent qu'il le savait, il n'en sortirait pas, non plus que les personnes en grand nombre qui s'y trouvaient. C'est ce qui eut lieu. Ces messieurs, qui nous favorisaient en secret, ne purent jamais le décider à quitter la maison, non pas même moyennant un cautionnement de cinquante mille ducats. Nous sentant tout près — car nous devions arriver dans deux jours, — ils ne savaient que faire. Don Louis de Mercado dit alors, comme par hasard, à la señora doña Anne de Peñalosa, sa sœur, à laquelle le père vicaire avait caché son projet: « Ma sœur, puisque ces religieuses sont en chemin, vous feriez bien de voir si elles ne pourraient pas descendre dans notre maison. Nous leur donnerions quelques pièces, où elles se retireraient en attendant qu'elles pussent trouver un coin pour se loger. » Cette

1. Village à trois lieues de Grenade.

excellente dame, qui depuis des années ne sortait plus de son oratoire où elle pleurait la mort de son mari et de sa fille unique, commença aussitôt, elle nous le dit souvent, à sentir renaître son courage. En grande hâte, elle se mit à préparer sa maison et à faire tous les arrangements nécessaires pour disposer une chapelle et un logement. Tout était fort bien, mais de petites dimensions, car la maison n'était pas grande.

Nous arrivâmes le jour de saint Fabien et de saint Sébastien, à trois heures du matin (1). Nous avons choisi cette heure pour plus de secret. La sainte dame nous attendait à la porte de la rue, où elle nous reçut avec beaucoup de dévotion et de larmes. Nous pleurâmes aussi en chantant un *Laudate Dominum*. Notre joie fut grande à la vue de la chapelle qu'elle nous avait arrangée dans le *portal*. Néanmoins, comme nous n'avions pas la permission de l'archevêque, je priai qu'on la fermât. En même temps, je demandai au père vicaire et aux autres religieux quise trouvaient là, qu'il ne fût question ni de sonner une cloche, ni de dire la messe, soit en public, soit en secret, tant que nous n'aurions pas obtenu l'agrément de Sa Seigneurie. J'espérais de la bonté divine qu'Elle ne tarderait pas à l'accorder.

J'envoyai un message à l'archevêque pour lui donner avis de notre arrivée. En même temps, je le suppliais de venir nous donner sa bénédiction et placer le très saint Sacrement. J'ajoutai que, bien que ce fût jour de fête (2), nous n'entendrions point la messe tant que Sa Seigneurie n'aurait pas ordonné qu'on nous la dit. Le prélat répondit en termes très affectueux, disant que nous étions les bienvenues, qu'il eût désiré pouvoir se lever pour venir lui-même nous dire la première messe, mais qu'étant malade, il envoyait son *provisor* pour la dire et faire tout ce que je souhaiterais.

Le *provisor* arriva ce matin-là, à sept heures. Je le priai

1. 20 janvier 1582.

2. La fête des saints Fabien et Sébastien avait à cette époque plus de solennité qu'elle n'en a aujourd'hui.

de nous dire la messe, de nous communier toutes et de placer de sa propre main le très saint Sacrement. C'est ce qui eut lieu sur l'heure avec beaucoup de solennité. Ces messieurs les auditeurs étaient dans notre chapelle, et avec eux tant de monde, qu'ils n'en revenaient pas de la promptitude avec laquelle le bruit de notre installation s'était répandu. De fait, le jour même de notre arrivée, à huit heures du matin, le très saint Sacrement était placé, et les messes se succédaient. Tout Grenade accourut, comme s'il se fût agi de gagner un jubilé. On proclamait d'une voix unanime que nous étions des saintes, et que Dieu avait visité la contrée en nous y envoyant.

Ce même jour, don Louis de Mercado et le licencié Laguna allèrent voir l'archevêque, malade du bouleversement que lui avait causé la chute de la foudre deux nuits auparavant. Ils le trouvèrent jetant feu et flamme au sujet de notre venue. « Si Votre Seigneurie en était si contrariée, lui dirent-ils, comment se fait-il qu'Elle ait donné son autorisation ? Car enfin, le monastère est fondé. » — « Je n'ai pu faire autrement, répondit l'archevêque, et en cela je me suis fait une étrange violence, car je ne puis souffrir les religieuses. Mais j'ai bien l'intention de ne rien donner à celles-ci, vu que je n'ai pas même de quoi secourir celles qui sont à ma charge. »

Ainsi, nous commençâmes à jouir sur l'heure de notre pauvreté. La señora doña Anne nous faisait bien l'aumône, mais dans une mesure très limitée, et par ailleurs, personne ne s'occupait de nous. Nous voyant logées dans une maison qui était le rendez-vous de tant de pauvres et la providence de presque tous les monastères et tous les hôpitaux du pays, on se figurait que nous ne manquions de rien. En réalité, nous fûmes longtemps en telle détresse, que les dons de cette vertueuse dame n'auraient pas suffi à nous faire vivre, si nos pères déchaussés ne nous avaient aidées en nous envoyant, de leur couvent de *Los Martyres*, un peu de pain et de poisson. Ils étaient eux-mêmes dans le besoin, parce que cette année-là était une année de

famine et de stérilité, et que l'Andalousie avait bien à souffrir. En fait de couvertures pour la nuit, nous n'avions que celles emportées pour le voyage. C'était si peu de chose, que deux ou trois de nous seulement en avaient suffisamment pour dormir. Les autres allaient passer la nuit sur les nattes qui se trouvaient dans le chœur. Cet état de choses nous causait tant de joie, que, pour continuer à en jouir, nous n'avions garde de révéler notre pénurie. Au contraire, nous nous efforcions de la cacher, surtout à cette sainte dame, à laquelle nous ne voulions pas être importunes. Nous voyant très satisfaites et très joyeuses, et nous tenant d'ailleurs pour des personnes vertueuses et pénitentes, elle ne s'apercevait pas de l'insuffisance de ses dons.

C'est ainsi que nous vécûmes la plus grande partie de notre séjour en sa maison, c'est-à-dire pendant sept mois. Durant tout ce temps et même dès le premier jour, nous fûmes visitées par les personnes graves de la ville et par des religieux de tous les Ordres. On ne nous parlait que de la témérité qu'il y avait à fonder des monastères en pareille pauvreté et dans l'absence de toute ressource humaine. Nous répondions que de cette façon nous jouissions davantage des consolations divines; confiantes en la sollicitude, tant de fois expérimentée, dont nos couvents avaient été l'objet de la part de la divine Providence, nous étions sans crainte en les fondant ainsi; que nous désirions même les voir tous s'établir dans ces conditions, parce que c'étaient les plus sûres à nos yeux. On riait beaucoup en nous entendant et en voyant combien nous étions joyeuses dans une réclusion si sévère. En effet, pour garder notre clôture, nous nous soumettions à bien des assujettissements; c'est au point que don Louis de Mercado, quoique demeurant dans la même maison, ne nous a jamais vues le voile levé, et que ni lui ni autre ne connaît nos visages. En cela d'ailleurs, nous faisons simplement ce qui se pratique parmi nous; mais en ce pays on compte cela pour beaucoup.

Un grand nombre de personnes de toutes conditions se présentaient pour demander l'habit. Mais, parmi plus de deux cents qui le sollicitèrent, nous n'en trouvâmes pas une qui nous parût avoir les qualités requises par nos Constitutions. A beaucoup nous refusions de parler. Avec les autres, nous usions de délais, disant qu'elles devaient d'abord prendre connaissance de notre genre de vie, que, de notre côté, nous avions le devoir d'éprouver leurs désirs, qu'au reste il fallait attendre que nous fussions pourvues d'une autre maison, celle-là ne pouvant recevoir une habitante de plus. Nous faisons beaucoup de démarches pour en trouver une. Mais, qu'il fût question d'acheter ou de louer, nous ne pouvions arriver à conclure. J'entrai alors en quelque souci de nous voir si peu secourues dans cette ville; mais chaque fois que j'y faisais réflexion, je croyais entendre cette parole de Jésus-Christ Notre-Seigneur à ses apôtres : *Quand je vous ai envoyés prêcher sans bourse ni chaussures, vous a-t-il manqué quelque chose* (1) ? Et mon âme répondait : Non, certainement ! En même temps je sentais une inébranlable confiance que Sa Majesté nous pourvoirait abondamment, tant au spirituel qu'au temporel. Il est certain que presque sans rien faire pour cela, nous avions la messe et les sermons des prêtres et des prédicateurs les plus renommés de la ville. Ils se plaisaient à nous confesser et à prendre connaissance de notre genre de vie.

Cette assurance intérieure, mise par Dieu même en mon âme, que rien ne nous manquerait, provenait d'une grâce dont je fus favorisée dès mon arrivée ici. J'entendis intérieurement, d'une manière très saisissante et très intime, ce verset du psaume : *Scapulis suis obumbrabit tibi, et sub pennis ejus sperabis* (2). J'en fis part au père Jean de la Croix, mon confesseur, ainsi qu'au père maître Jean-

1. *Quando misi vos sine sacculo et pera et calceamentis, numquid aliquid defuit vobis ?* (Luc, xii, 35.)

2. Il te mettra à couvert à l'ombre de ses ailes et tu espéreras sous ses plumes. (Ps. xc, 4.)

Baptiste de Ribera, de la Compagnie de Jésus, auxquels je communiquais, en confession et hors de confession, tout ce qui se présentait. Tout deux virent là une assurance donnée par Notre-Seigneur que cette fondation était en bon chemin. Et par le fait, elle a bien marché depuis quatre ans qu'elle existe. Que son saint nom en soit béni ! Les sœurs venues pour la fondation m'affirment que, durant tout ce temps, elles ont joui plus abondamment de la présence et des communications de Sa Majesté qu'à pas une autre époque de leur vie. Ceci apparaissait visiblement dans leurs progrès spirituels et dans ceux qu'au dire de tout le monde, leurs exemples produisaient dans des monastères de religieuses qui se trouvent dans cette ville. Je tiens de la bouche même du président don Pierre de Castro que, depuis notre arrivée, il s'y est opéré un très grand changement. Je parle des religieuses qui ne sont pas de notre Ordre, car il y en a de bien des Ordres à Grenade.

Outre les grâces que Notre-Seigneur nous accordait, comme je viens de le dire, nous en recevions une autre très signalée, que voici. Nous sentions que la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous tenait compagnie dans le très saint Sacrement de l'autel. Et ce sentiment était tel, qu'il nous rendait comme sensible la présence corporelle de ce divin Maître. C'était chose si générale et si ordinaire parmi nous, qu'elle faisait l'objet de nos entretiens. Nous disions que nulle part ailleurs le très saint Sacrement ne semblait avoir produit sur nous pareil effet. Cette joie spirituelle commença dès qu'il fut placé dans le tabernacle, et elle dure encore à présent chez quelques-unes. A la vérité, elle est moins sensible que pendant les sept premiers mois.

Au bout de ce temps, nous finîmes par trouver une maison à louer. Celui qui l'occupait nous l'ayant cédée sans en rien dire au propriétaire, Votre Paternité nous y transféra en grand secret, étant venue de Baëza pour nous installer. Nous avons dû nous contenter de cette demeure ; mais, à six mois de là, Notre-Seigneur commença à tou-

cher vivement quelques jeunes filles appartenant aux premières familles de la ville. Secondées de leurs confesseurs, mais à l'insu de leurs parents et de leurs proches, qui refusaient de les laisser entrer dans un Ordre aussi austère, elles se présentèrent secrètement pour recevoir notre habit. Dans l'espace de quelques jours, nous le donnâmes à six d'entre elles avec beaucoup de solennité, mais aussi, au grand mécontentement de leurs familles et à l'émoi de toute la ville. S'engager parmi nous, c'était, ce semble, chose épouvantable. Aussi, bon nombre de parents, on nous l'a rapporté, veillaient avec soin sur leurs filles. Le père et la mère de la première novice reçue par nous, la sœur Marianne de Jésus, étaient morts aussitôt après son entrée, et on répandait le bruit que le chagrin en était cause. Pour elle, jamais elle ne fit paraître le moindre regret d'être entrée parmi nous; bien au contraire, elle a toujours montré beaucoup de satisfaction et de reconnaissance pour la grâce que Notre-Seigneur lui a faite en l'appelant à notre Ordre. Elle y a fort bien réussi, ainsi que les autres qui entrèrent alors. J'en dis autant de toutes celles qui furent reçues depuis.

Quand ces novices eurent fait profession, nous nous occupâmes d'acheter un local avec le montant de leurs dots. On entra en pourparlers au sujet de bien des maisons; pour plusieurs on en vint même jusqu'à rédiger les actes, mais il n'y eut jamais moyen de conclure. Finalement, nous songeâmes à prendre celle du duc de Sesa. Mais de si grandes difficultés s'opposaient à sa vente, que la mettre en question nous semblait une folie. Tous ceux qui entendaient parler de ce projet jugeaient de même. C'était néanmoins la maison la plus convenable pour nous, et la mieux située de Grenade. Je me déterminai à entamer les négociations, m'appuyant sur ce qui m'avait été affirmé depuis plus de deux ans par la sœur qui me sert en ce moment de secrétaire. (1) Je ne la nomme point, parce

1. La sœur Antoinette du Saint-Esprit.

que Votre Paternité reconnaîtra bien l'écriture. Notre-Seigneur lui avait fait entendre à trois reprises que notre communauté s'établirait dans la maison du duc, et lui avait donné une entière certitude que rien ne pourrait y faire obstacle. Effectivement la chose s'est réalisée, ainsi que Votre Paternité le sait, et cette demeure est celle que nous occupons aujourd'hui.

ANNE DE JÉSUS.

ACTES ET MÉMOIRES
DE SAINTE THÉRÈSE POUR SES MONASTÈRES

ACTES ET MÉMOIRES

DE SAINTE THÉRÈSE POUR SES MONASTERES

N° 1

REQUÊTE ADRESSÉE PAR SAINTE THÉRÈSE
AUX RÉGIDORS D'AVILA
1563

Très illustres Señors,

Comme nous nous étions assurées que les petits ermitages construits ici ne portent aucun préjudice à l'aqueduc, et que, d'ailleurs, ils nous étaient très nécessaires, jamais nous n'avons pensé que cette construction, qui ne sert qu'à la louange de Dieu et nous fournit une retraite pour l'oraison, pût déplaire à Vos Seigneuries une fois qu'Elles l'auraient vue ; d'autant plus que nous y prions spécialement Notre-Seigneur pour la conservation de cette ville en son service. Cependant, l'un de vous l'ayant vue, en est contrarié, ce qui nous afflige toutes. Nous supplions Vos Seigneuries d'examiner la chose. Nous sommes prêtes à fournir les actes, cautions et redevances que les hommes de loi de Vos Seigneuries indiqueront, en vue de vous éviter tout préjudice en quelque temps que ce soit. C'est à quoi nous avons toujours été bien résolues.

Si tout cela ne satisfait point Vos Seigneuries, très volontiers nous supprimerons la construction, mais nous vous prions de constater d'abord qu'elle est

utile et non dommageable. Nous préférons renoncer à la consolation que nous y trouvons plutôt que de vous mécontenter. Cette consolation étant spirituelle, il nous sera pourtant pénible d'en être privées.

Que Notre-Seigneur garde les très illustres personnes de Vos Seigneuries, et les conserve toujours dans son service. Amen.

Vos indignes servantes qui vous baisent les mains.

LES PAUVRES SŒURS DE SAINT-JOSEPH.

N° 2

ACTE D'ACHAT D'UN PIGEONNIER POUR LE MONASTÈRE
DE SAINT-JOSEPH D'AVILA

1564

Aujourd'hui, dimanche de Quasimodo de cette année 1564, a été réglée, entre Jean de San Cristobal et Thérèse de Jésus, la vente de l'enclos du pigeonnier, au prix de cent ducats, livres de tous décimes et droits royaux. Le versement se fera ainsi : dix mille *maravedis* comptants, dix autres mille à la Pentecôte, et le reste à la Saint-Jean de la présente année. Et parce que c'est la vérité, je le signe...

(La signature a été coupée.)

N° 3

PROCURATION DE SAINTE THÉRÈSE
AUX PÈRES LOUIS DE GUZMAN ET PAUL HERNANDEZ,
POUR LA FONDATION DE TOLÈDE.

1568

Moi, Thérèse de Jésus, prieure de Saint-Joseph d'Avila, déclare qu'ayant reçu du révérendissime

général le maître Frère Jean-Baptiste Rubeo, des patentes très amples pour fonder et admettre des monastères du saint Ordre primitif de Notre-Dame du Mont-Carmel, et étant informée que dans la ville de Tolède des personnes, mues par la grâce de Dieu et soutenues de la très sainte Vierge notre patronne, veulent établir de leurs aumônes un couvent du dit Ordre, avec église pourvue de quatre chapelains et de tout ce qui sera nécessaire pour le service de l'église : persuadée que Notre-Seigneur en sera glorifié et honoré, je déclare, par cet acte signé de mon nom, que j'accepte ce don comme une œuvre extrêmement généreuse et charitable. Et s'il était nécessaire, comme il arrive d'ordinaire, de prendre certains arrangements en vue de ce contrat, je déclare, en outre, que si le père recteur (1) et le père Paul Hernandez veulent bien me rendre le service de s'en occuper, je m'oblige dès maintenant à tout ce qui aura été réglé par eux, ou, dans le cas où ils ne le voudraient point, par la personne qu'ils auraient désignée. Et ce, pour que l'affaire puisse se traiter en attendant qu'avec l'aide de Dieu, je me rende en cette région. Et parce que telle est ma volonté, je déclare, par cet acte signé de mon nom, que je l'accomplirai.

Fait à Valladolid, le 7 du mois de décembre 1568.

THÉRÈSE DE JÉSUS

Prieure de Saint-Joseph d'Avila, carmélite.

1. Le père Louis de Guzman.

N° 4

ACTE CONCERNANT LA DOT DE DEUX RELIGIEUSES
DE TOLÈDE
1570

Moi, Thérèse de Jésus, carmélite, déclare que le père don Louis (1), supérieur de la Compagnie de Jésus, ayant réglé avec le señor Diego de San Pedro de Palma l'aumône que celui-ci ferait à cette maison, où ses filles sont entrées comme religieuses, par la présente, signée de mon nom, je m'engage, moi et les religieuses de ce couvent, à fournir, à la satisfaction de l'homme de loi du señor Diego de San Pedro, des actes relatifs à la renonciation des filles de celui-ci à leur légitime.

Fait à Saint-Joseph de Tolède, le 11 du mois d'août 1570.

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

N° 5

ACTE DE RENONCIATION A LA RÈGLE MITIGÉE
ÉMIS PAR SAINTE THÉRÈSE
1571

Moi, Thérèse de Jésus, religieuse de Notre-Dame du Mont-Carmel, professe de l'Incarnation d'Avila, me trouvant actuellement à Saint-Joseph d'Avila, où s'observe la règle primitive, que j'ai gardée ici jusqu'à présent avec la permission de notre révérendissime père général Frère Jean-Baptiste, lequel m'a permis également de la garder à l'Incarnation dans le cas où mes supérieurs m'ordonneraient d'y retour-

1. Le père Louis de Guzman.

ner, je déclare que ma volonté est de la garder toute ma vie. Et ainsi j'en fais la promesse, et je renonce à tous les brefs qui peuvent avoir été donnés par les souverains pontifes pour la mitigation de la dite règle primitive, laquelle je désire et promets de garder jusqu'à la mort avec la grâce de Notre-Seigneur. Et parce que c'est la vérité, je le signe de mon nom.

Fait le 13 du mois de juillet de l'année 1571.

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

Præsens fui. LE MAITRE DAZA. — FR. MARIANO DE SAINT-BENOÎT. *Præsens fui.* — *Præsens fui.* FRANÇOIS DE SALCEDO. — J'étais présent. FR. JEAN DE LA MISÈRE. — *Præsens fui.* JULIEN D'AVILA.

N° 6

MÉMOIRE
ADRESSÉ A LA PRIÈRE DE CARAVACA
1575

Aussitôt arrivée, Votre Révérence se renfermera dans sa maison et n'y laissera plus entrer personne. En attendant qu'on place les grilles, il faudra parler par l'endroit où elles seront mises, ou bien par le tour, et avoir soin que les grilles soient placées sans retard.

Avant de faire célébrer la messe, j'entends celle de la prise de possession, il faudra avoir votre cloche et faire examiner par un homme de loi les actes par lesquels ces señoras (1) assurent des revenus au

1. Les fondatrices du monastère. Voir *Les Fondations*, chapitre xxvii.

monastère. Il faudra aussi montrer la patente d'autorisation de notre Révérend Père (1), que Votre Révérence emporte avec elle. En vertu de cette patente et du pouvoir que je vous ai donné, vous accepterez la fondation sans aucune charge, redevance ou autre obligation, car il est ainsi marqué dans l'acte.

Une fois l'acte passé, reconnu en règle par le père vicaire, Frère Ambroise, et signé par Votre Révérence et par ces señoras, on pourra placer le très saint Sacrement.

Qu'on n'oublie pas d'insérer dans l'acte l'autorisation de Sa Majesté; quant à celle de l'évêque, il suffit, je crois, que nous l'ayons. Il faudra sonner la cloche pour la messe de prise de possession. Il n'est pas nécessaire de faire bénir l'église, puisqu'elle n'est pas à nous.

La possession prise, ces señoras pourront recevoir l'habit quand elles le voudront.

N° 7

ACTE D'ASSOCIATION AUX RELIGIEUSES HIÉRONYMITES DE TOLÈDE 1576

In Dei nomine. Amen.

Nous, Thérèse de Jésus, mère fondatrice du monastère de Saint-Joseph de Tolède, de la première règle de Notre-Dame du Mont-Carmel, Anne des Anges, prieure du dit monastère, et toutes les religieuses de la communauté, d'un commun consentement, attendu la grande dévotion et l'affection spirituelle

1. Le père Gratien, supérieur de la Réforme en qualité de commissaire apostolique.

que la très magnifique et révérende mère prieure et les religieuses du monastère du glorieux saint Paul de Tolède, de l'Ordre du bienheureux seigneur saint Jérôme, ainsi que la señora Constance de la Mère de Dieu, ont porté et portent encore à ce monastère et aux religieuses qui le composent, sommes convenues qu'il sera bon, pour l'accroissement de cette affection et de cette charité, d'établir une association spirituelle entre les deux susdits monastères. Et ainsi nous déclarons par la présente que nous lions association avec le dit monastère du seigneur saint Paul, et que nous donnons participation aux religieuses de tous nos biens spirituels, à savoir : oraisons, veilles, jeûnes, abstinences, disciplines, travaux, austérités, et autres bonnes œuvres et exercices quelconques, soit spirituels, soit corporels, que l'auteur de tout bien, Jésus-Christ Notre-Seigneur, fera produire à toutes les religieuses de ce dit monastère. Outre cela, nous voulons, et telle est notre volonté, que toutes et quantes fois on annoncera à ce dit monastère le décès d'une religieuse professe du dit monastère de Saint-Paul, chacune de nous et de celles qui nous suivront jusqu'à la fin des temps, récite pour le repos de cette âme une fois les sept psaumes de la pénitence, avec les litanies qui les suivent, et les religieuses de Saint-Paul seront obligées à faire de même pour nous. Et afin que ceci soit en perpétuelle mémoire, nous voulons que cette lettre, signée de nos noms, soit envoyée au dit monastère du seigneur saint Paul, dont nous avons reçu une lettre équivalente.

Fait le 17 du mois d'août, l'année de la naissance de notre Sauveur Jésus-Christ 1576. — *Anne des Anges*, prieure. — *Thérèse de Jésus*. — *Anne de la*

Mère de Dieu. — Marie de Saint-Ange. — Marie des Martyrs. — Marie de la Nativité. — Pétronille de Saint-André. — Marie de Saint-Albert. — Guioimar de Jésus. — Jeanne du Saint-Esprit.

N° 8

AUTORISATION POUR LA PROFESSION DE TROIS NOVICES
AU MONASTÈRE DE CARAVACA
1578

En vertu du pouvoir que je tiens du père visiteur provincial, le maître Frère Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, j'autorise la mère prieure de Saint-Joseph de Caravaca, Anne de Saint-Albert, à recevoir à la profession les sœurs Florence des Anges, Agnès de Saint-Albert et Françoise de la Mère de Dieu, et celles-ci à la faire. Plaise au Seigneur que ce soit pour son honneur et pour sa gloire! Et qu'il daigne les rendre telles qu'il convient pour être filles de la Vierge, notre Souveraine et notre Patronne! Amen.

Fait à Saint-Joseph d'Avila, le 30 avril 1578.

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

N° 9

ORDONNANCE RELATIVE A LA COMMUNION
AUX ANNIVERSAIRES DE LA PRISE D'HABIT
ET DE LA PROFESSION
(Date incertaine)

C'est un point des anciennes Constitutions, que le jour anniversaire de leur profession et de leur prise d'habit, les religieuses communient.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

N° 10

MÉMOIRE
RELATIF A UN LEGS DE FRANÇOIS DE SALCEDO
1580 ou 1581

RAISONS POUR LESQUELLES IL NE PARAÎT PAS A PROPOS
D'ÉTABLIR UNE CHAPELLENIE.

1° Ce serait aller directement à l'encontre de la volonté du señor François de Salcedo. Je sais parfaitement que son intention était de donner de la célébrité à cette chapelle et qu'elle fût de plus en plus en honneur. Il a sacrifié au désir de faire honorer saint Paul, l'avantage qu'eût retiré son âme des messes qu'il aurait pu faire dire. Il avait assez de lumière et de sainteté pour les faire dire s'il eût voulu.

2° La construction étant mauvaise, si, avec le temps, elle vient à tomber, ce qui arrive même aux églises voûtées, on n'aura pas de quoi la réparer.

3° On serait obligé de mêler l'Ordinaire dans une affaire qui ne le concerne pas, et de lui demander un subside, chose à laquelle François de Salcedo s'opposerait s'il était en vie.

4° A mon avis, ce serait enlever beaucoup à l'éclat du culte de saint Paul. Cet éclat est assuré, grâce à un bon revenu. Une chapellenie n'y ajouterait rien, car, de toute façon, on dira là beaucoup de messes.

5° Il n'y a nul inconvénient à faire de riches ornements : du moment qu'on doit célébrer des solennités, il n'est pas raisonnable d'en emprunter chaque fois. Cela fait, il ne restera pas beaucoup d'argent. S'il en reste, on entrera mieux dans les intentions du défunt en agrandissant et en voûtant la

chapelle. Puisqu'il ne se trouve pas dans la ville d'autre église dédiée à saint Paul, il serait bon que celle-là fût grande, pour qu'on pût y célébrer convenablement ses fêtes.

N° 11

MÉMOIRE ENVOYÉ PAR SAINTE THERÈSE
AU CHAPITRE D'ALCALA
1581

Ce couvent de Saint-Joseph d'Avila a été fondé en 1562, le jour de saint Barthélemy. C'est le premier qu'établit la mère Thérèse de Jésus, et cela, avec l'assistance de doña Aldonce de Guzman et de doña Guiomar de Ulloa, sa fille, au nom desquelles fut demandé le bref de fondation. Ces dames néanmoins donnèrent peu, parce qu'elles ne pouvaient faire davantage; mais il fallut se servir de leur nom, afin qu'on ne sût pas, dans le monastère où se trouvait la mère Thérèse de Jésus, que c'était elle qui conduisait l'affaire. L'Ordre n'ayant pas admis le couvent, on le plaça sous la juridiction de l'Ordinaire. C'était alors le révérendissime seigneur don Alvaro de Mendoza; et tant qu'il fut à Avila, il le protégea beaucoup et fournit constamment le pain, les médicaments et bien d'autres choses. Lorsqu'il s'éloigna d'Avila pour occuper le siège de Palencia, il arrangea lui-même les choses pour que nous nous missions sous la juridiction de l'Ordre, jugeant qu'il y allait du service de Dieu, et nous fûmes toutes de cet avis. Cette décision est très bonne. Il y a de cela trois ans et huit mois. Jusqu'ici les religieuses ont vécu d'aumônes, grâce à l'assistance de Sa Seigneurie, de François de Salcedo, de Laurent de Cepeda

(que Dieu ait leurs âmes!) et de beaucoup d'autres personnes de la ville. On a bâti l'église et le monastère, et on a acheté un terrain.

N° 12

INSTRUCTION LAISSÉE A LA PRIEURE DE SORIA
1581

TRAVAUX INDISPENSABLES A FAIRE EN CE COUVENT

JÉSUS-MARIE

On fera pour le parloir un châssis avec des battants, sur lesquels on puisse clouer des voiles, en façon d'*encerados* (1), comme cela se pratique ailleurs. Ce châssis doit être muni de barreaux de bois très minces, ou choses semblables, et il faut que ces barreaux soient assez rapprochés pour que personne ne puisse passer la main. Ce volet doit avoir une clef que gardera la mère prieure, et l'on ne l'ouvrira jamais, si ce n'est pour les personnes marquées par la Constitution, c'est-à-dire les pères, mères, frères et sœurs, ce qui doit s'observer en toute rigueur. Il sera distant de la grille de fer d'un peu moins d'une demie *vara* (2).

Au chœur d'en haut, on placera aussi des châssis munis de voiles et d'une clef, mais sans barreaux. Au chœur d'en bas, il y aura des barreaux comme au parloir. On agrandira les grilles comme je l'ai

1. L'*encerado* est formé d'une toile ou d'une feuille de papier, fortement tendue sur un châssis et légèrement frottée de cire blanche. A l'époque de sainte Thérèse, il remplaçait souvent le vitrage.

2. La *vara* mesure à peu près 0,84 centimètres.

indiqué, en faisant chaque grille de moitié plus grande que celles de maintenant. On en mettra une autre au milieu. C'est à cause de l'autel que je crois plus avantageux d'agrandir ces grilles.

Il faudra carreler le chœur d'en haut et celui d'en bas, et faire l'escalier comme je l'ai expliqué à Vergara. Aux petites fenêtres qu'on laisse dans la grande salle où l'on disait la messe et aux autres de cette partie du bâtiment, on mettra des châssis avec des vitrages; c'est très important. Lorsqu'on le pourra, il faudra aussi placer une grille au chœur d'en haut. Malgré la hauteur, on ne peut dans un monastère se passer de grille. Quant à celle du chœur d'en bas, si je n'ai pu la faire placer avant mon départ, vous vous souviendrez que les barreaux de bois sont déjà faits. Il doit y en avoir six.

Il faudra éviter absolument de placer le tour du côté de la petite fenêtre de communion, à cause de l'autel, mais on le mettra de l'autre côté. On placera le confessionnal à l'endroit que l'on jugera convenable. Il doit avoir une plaque en fer percée de trous, et une toile clouée par-dessus.

On sait que la mère prieure doit garder la petite clef du comulgatoire. Dès qu'on aura un tour, je l'oblige en conscience à n'en permettre l'ouverture que pour la communion seulement. A la fenêtre qui doit rester vis-à-vis du chœur, dans le passage, on mettra une grille; il faudra qu'elle soit étroite et haute.

La mère prieure doit toujours garder les clefs des fenêtres par lesquelles on entretiendra la señora doña Béatrix (1). Il faudra y placer des voiles, que

1. Doña Béatrix de Beaumont y Navarra, fondatrice du monastère.

l'on puisse tirer dans le cas où l'une des personnes de sa maison se présenterait.

En vertu des patentes que je tiens de notre père provincial, je défends, sous les peines et censures en mon pouvoir, de parler par là à qui que ce soit, si ce n'est à doña Béatrix et à la señora doña Eléonore. Je permets qu'on parle aussi quelquefois à la señora doña Elvire, femme du señor don Francis, mais rarement, car ses toilettes seront nécessairement celles d'une nouvelle mariée. Doña Eléonore, au contraire, ne pourra que vous édifier, comme elle l'a fait par le passé. Quant à la señora doña Béatrix, il est tout à fait juste que vous lui donniez satisfaction et contentement en tout ce qu'il vous sera possible, car loin de vouloir enfreindre l'observance, elle la favorisera constamment. Prenez toujours son avis pour la réception des sujets, ce sera le moyen de ne pas vous tromper. Faites de même pour toutes les affaires importantes que vous aurez à traiter avec les personnes du dehors.

Il faudra placer des grilles aux fenêtres qui donnent sur la *huerta*, de façon qu'on ne puisse passer la tête. En attendant que vous ayez la possibilité d'en placer, mettez-en de bois le plus promptement que vous le pourrez.

Occupez-vous activement de faire des cellules, selon le plan dont nous sommes convenues, puisque la señora doña Béatrix le trouve bon et veut bien en supporter les frais. Ne négligez rien sur un point qui est capital pour la régularité; tant qu'elles ne seront pas faites, les choses ne peuvent se passer avec beaucoup d'ordre, Votre Révérence le sait bien. Mais prenez soin qu'on n'y couche point et qu'on ne s'y tienne en façon quelconque tant qu'elles ne seront

point parfaitement sèches. Il ne faut pas non plus séjourner dans les deux chœurs lorsqu'ils seront fraîchement carrelés. Bien que celui d'en haut soit en bon état, il y a des inconvénients à les laisser comme ils sont. Il y a surtout danger d'y mettre le feu.

Ayez soin de faire la conduite d'eau, puisque la chose est décidée et que la señora doña Béatrix s'y prête de si bon cœur.

Ne manquez jamais, au sortir des matines, de faire allumer une lampe qui puisse brûler jusqu'au matin. Il est très dangereux de rester sans lumière, vu les nombreux accidents qui peuvent se produire. Une lampe à mèche fort menue n'occasionne qu'une dépense très minime, tandis qu'il y aurait un très grand inconvénient à se trouver dans l'obscurité, si une sœur était prise d'un mal subit. Je recommande beaucoup à la mère prieure que cela s'observe.

On gardera ce papier pour le montrer au père provincial, quand il viendra faire la visite, afin que Sa Paternité se rende compte si tout a été exécuté.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

INDEX

INDEX DES MATIÈRES SPIRITUELLES

A

- Action** (Avantages de l'), 47.
— (Comment il faut se comporter dans l'), 48.
Amour divin (Comment s'acquiert et se montre l'), 38-40, 47.
— arrivé à sa perfection, 43, 44.
Amour-propre (Illusions causées par l'), 39, 59.

C

- Ciel**, 33.
Clôture (Bonheur goûté dans la), 153, 340, 341.
Confesseurs (Manière dont la sainte se conduisait à l'égard des), 15, 141, 293, 301, 302.
— (Utilité du recours aux), 160.
Communion (Désirs excessifs de la), 54-57, 59-63.
— (Sentiments de la sainte à l'égard de la), 59, 61, 62.
Confiance en Dieu (Exhortation à la), 33.
— (Sentiments de), 18, 22, 23.
Connaissance de soi-même, 47.
Considérations humaines (Mépris qu'il faut faire des), 96, 133.

- Courage** (Exhortation au), 248, 265, 266.
— de la sainte, 18, 21, 22, 265, 266, 318.
Crainte salutaire, 33.

D

- Démon** (Artifices du), 74, 137, 138, 163, 173.
— (Fureur du), 191.
Désintéressement, 248-250.
Désolation éprouvée par la sainte, 25, 26.
Détachement, 34.
Discretion dans le gouvernement (Nécessité de la), 154-159.
Dot (Ne pas refuser de recevoir des sujets pour manque de), 248.

E

- Enfer**, 215.

F

- Faveurs surnaturelles**, 31-36.
Ferveur (Exhortation à la), 33, 268, 269, 299, 300.
Frayeurs de la sainte, 163, 227, 322.

G

- Grandeurs mondaines** (Mépris qu'il faut faire des), 89, 91, 133.

H

Humilité (Vertu d'), 73, 76, 79.
— **de la sainte** (Sentiments d'),
33, 273, 276, 294, 295.

I

Illusions (Exemples d'), 54-63,
77, 78.
Impuissance (Etat d'), 283-285,
313.

J

Jeûnes (Il faut quelquefois re-
trancher les), 52, 71, 158.
Joie spirituelle, 139, 248.
Jugements de Dieu (Pro-
fondeur des), 169, 189, 190.

L

Liberté de l'esprit, 41, 58.

M

Maitresses des novices (Con-
seils aux), 54.
Maladies de la sainte, 152,
181, 214, 215, 230, 251, 282, 283,
318, 322-324.
Mélancolie, 32, 51, 53, 64-72,
76, 77, 245, 246.
Mort (Paix à l'heure de la), 136,
137, 247.

O

Obéissance (Avantages de l'),
3-5, 32, 39-48, 322.
— (Traits d'), 9-11, 41-43, 135,
136, 158, 159.
**Obscurité spirituelle éprou-
vée par la sainte**, 181.
Oraison (En quoi consiste la
parfaite), 37-48.
— **des premières Carmélites
déchaussées**, 35, 36.

P

Parents (Erreurs où peuvent
tomber les), 89, 95, 169, 170.
— (Châtiments qu'encourent les),
89, 95.
— **chrétiens** (Amour éclairé
que portent à leurs enfants
les), 88, 89, 95.
— (Récompense accordée aux),
93, 190.
**Paroles divines entendues
par la sainte**, 5, 13, 82, 84,
133, 136, 137, 144, 225, 264,
285, 291, 292, 307, 313, 318,
321, 328, 333, 343, 344.
Pauvreté (Exhortation à la),
116, 117.
— (Joie goûtée dans la), 9, 131,
132,
— (Observance de la), 81, 82.
Pénitence (Exhortation à la),
267, 276.
Perfection (En quoi consiste la
souveraine), 43.
— **des premiers Carmes dé-
chaussés**, 118, 119, 121, 122,
147, 266, 274.
— **des premières Carmélites
déchaussées**, 8-12, 29, 30, 80,
87, 108, 134-137, 153-159, 164,
167, 177, 206, 214, 232, 280.
Prieures (Conseils aux), 31, 52,
53, 62, 64-72, 79, 154-159.
Pureté de conscience, 32.
**Pusillanimité dont la sainte
est attaquée**, 223, 263, 264,
284, 285.

R

Ravissements (Vrais), 49, 51.
— (Faux), 50-54.
**Reconnaissance de la sainte
envers Dieu**, 56, 113, 114,
122, 247.
Récréations, 112, 113.

Relâchement (Vigueur avec laquelle il faut s'opposer au), 34, 35, 246, 299, 300.

Révélation (Conduite à tenir à l'égard des), 73-79.

Revenus (Éloignement de la sainte pour les), 81, 168, 176, 177, 220.

S

Saint Sacrement (Amour pour Jésus-Christ au), 153.

Sainte Vierge (Dévotion à la), 204, 205, 294.

Sincérité de la sainte, 5, 15.

Solitude (Avantages de la), 46, 47.

Souffrances (Désirs des), 90, 108, 280.

— **endurées par la sainte dans ses voyages**, 152, 153, 250-252, 257-259, 309, 320-322.

Souveraineté accordée à l'âme, 132.

Supérieurs (Manière dont la sainte se conduit à l'égard de ses), 15.

T

Tentations, 63, 223.

— **à l'heure de la mort**, 137, 138.

Travail (Amour de la sainte pour le), 164.

Tribulations (Comment il faut supporter les), 44.

— (Joie de la sainte dans les), 252, 253, 259.

U

Union (Quelle est la véritable), 46.

V

Vanité qui a cours dans le monde, 169.

Visions accordées à la sainte, 86, 275, 276.

— **accordées à diverses personnes**, 172, 236, 237, 271-273.

Visions (Vraies), 52, 73-75, 173.

— (Fausses), 74-78.

Vocation religieuse (Avantages et bonheur de la), 89, 340, 341.

Z

Zèle des âmes, 12, 13, 16, 40, 263.

INDEX DES PERSONNAGES

A

- Acuña** (Doña Marie de), 88, 95, 96, 99.
Agnès de Saint-Albert, carmélite déché., 372.
Aguiar (Antoine), licencié, 332-338.
Albe (Doña Marie Enriquez, duchesse d'), 173.
Alcantara (Saint Pierre d'), 60.
Alonso (Jean), 314.
Alvarez (Balthazar), S. J., 19, 26, 285.
Alvarez (Garci), 226, 227, 229.
Alvarez-Ramirez (Alphonse), 124-126, 128, 131-133.
Ambroise de Saint-Pierre, carme déché., 370.
Andrada, 127-129.
Anne des Anges (Gomez), carmélite déché., 370, 371.
Anne de Jésus (Vén.), carmélite déché., 349-361.
Anne de la Mère de Dieu (de la Palma), carmélite déché., 134, 135, 371.
Anne de Saint-Albert (Salcedo), carmélite déché., 245, 369, 372.
Anne de Saint-Barthélemy (Bienheureuse), carmélite déché., 287, 303.
Antoine de Jésus (de Heredia), carme déché., 21, 23, 24, 28, 29,

- 109, 111, 112, 115-122, 145-147, 209, 258, 261, 262, 265, 266, 280.
Antoinette du Saint-Esprit (de Henao), carmélite déché., 351, 360.
Avila (Alphonse de), 126, 129.
Avila (Julien d'), 20, 85, 110, 111, 165, 182, 183, 213, 217, 243, 245, 369.
Ayanz (Doña Éléonore), 377.

B

- Balthazar de Jésus** (Nieto), carme déché., 147.
Banda (Pierre de la), 164-167.
Bañez (Dominique), dominicain, 22, 23, 74, 81, 96, 168.
Béatrix de l'Incarnation (Oñez), carmélite déché., 102-108.
Béatrix de Jésus (de Cepeda y Ocampo), carmélite déché., 351.
Béatrix de Saint-Michel, carmélite déché., 350.
Beaumont y Navarra (Doña Béatrix de), 302, 303, 305, 306, 308, 376-378.
Buendia (Don Jean de Acuña, comte de), 88, 89.

C

- Cardona** (Doña Catherine de), 266-276.
Castro (Don Pierre de), 359.

Catherine de Jésus (Godinez),
carmélite déch., 186, 188-201.
Cepeda (Don Laurent de), 224,
226-228, 247, 374.
Cerda (Doña Louise de la), 80-
82, 124, 125, 131.
**Constance de la Mère de
Dieu**, hiéronymite, 371.
Cuevas (François de), 329.
Cuevas (Jean Velasquez de las),
dominicain, 298.

D

Daza (Gaspard), 369.
Diego de la Trinité, carme
déch., 349, 350, 352.
Doria (Nicolas de Jésus-Marie),
carme déch., 303, 304, 308.

E

Eboli (Doña Anne de Mendoza,
princesse d'), 140, 141, 146-148,
272.
Ervias (Augustin), 260, 262,
263, 266, 276.

F

Fernandez y Orellana
(Pierre), dominicain, 163, 164,
179, 180, 187, 259.
Florence des Anges, carmé-
lite déch., 372.
Françoise de la Croix (de
Cuellar), carmélite déch., 241-
245, 369, 370.
**Françoise de la Mère de
Dieu** (de Saojossa), carmélite
déch., 241-246, 369, 370, 372.
Françoise de Saint-Joseph
(de Tauste), carmélite déch.,
241-245, 369, 370.

G

Gabriel de l'Assomption,
carme déch., 262, 265, 274,
275.
Gaytan (Antoine), 182, 183, 213,
220, 243, 245.
Godinez (Doña Catherine), 188,
190, 191.
Gonzalez (Alphonse), carme
ch., 113, 145.
Gracian de Alderete (Don
Diego), 202.
Gratien (Jérôme de la Mère de
Dieu), carme déch., commis-
saire apostolique et provincial
de la Réforme, 200, 202-213,
219-221, 224, 236, 237, 244, 245,
254, 255, 258, 298, 303, 317,
320-322, 324-332, 349-351, 359,
370, 372.
Guadalajara (Diego de), 281.
Guiomar de Jésus, carmélite
déch., 372.
Gutierrez (Martin), S. J., 150.
Gutierrez (Nicolas), 161, 166.
Guzman (Doña Aldonce de), 374.
Guzman (Louis de), S. J., 367,
368.

H

Hernandez (Paul), S. J., 123,
124, 367.
Herrera (Licencié), 184.

J

Jean de la Croix (Saint), 29,
85, 109, 112, 113, 115-122, 145,
182, 350-352, 354, 358, 359.
Jean de Jésus (Roca), carme
déch., 203.
Jean de la Misère, carme
déch., 142, 146, 147, 198, 369.
Jeanne du Saint-Esprit
(Hurtado), carmélite déch.,
372.

Jimena (Don André de), 182.
Jimena (Doña Anne de), 181.

L

Laguna (Paul de), 350, 352, 354, 356.
Layz (Thérèse de), 168-177.
Leon (Jean de), 274.

M

Maldonado (Alphonse), franciscain, 12.
Manrique (Doña Catherine), 316-318.
Manrique (Doña Marie), 316, 317.
Manrique de Padilla (Antoine), S. J., 88-91.
Manrique de Padilla (Pierre), S. J., 125, 131.
Manso (Don Pierre), 326, 337-340.
Marianne de Jésus (de los Cameros), carmélite déch., 360.
Mariano de Azaro (Ambroise Mariano de Saint-Benoît), carme déch., 141-147, 218-221, 238, 272, 369.
Marie du Christ (del Aguila), carmélite déch., 351.
Marie de Jésus (de Sandoval), carmélite déch., 188, 193, 198, 200.
Marie des Martyrs, carmélite déch., 372.
Marie de la Nativité (Ortiz), carmélite déch., 372.
Marie de Saint-Albert, carmélite déch., 372.
Marie de Saint-Ange (Ortega), carmélite déch., 372.
Marie de Saint-Joseph (de Salazar), carmélite déch., 226, 227.

Marie du Saint-Sacrement (Suarez), carmélite déch., 162, 163.
Marie-Baptiste (de Ocampo), carmélite déch., 9, 10, 283, 285.
Martin de la Croix, franciscain, 127.
Mascareñas (Doña Eléonore), 141.
Matanza (Ferdinand de), 329, 339.
Mathieu (de la Fuente), basilien, 143.
Mejia Velasquez (Don Raphaël), 110.
Mendez de Salvatierra (Don Jean), archevêque de Grenade, 349, 352, 354-356.
Mendoza (Don Alvaro de), successivement évêque d'Avila et de Palencia, 15-17, 21, 87, 113, 145, 282, 288, 289, 297, 312, 314, 315, 324, 338, 339, 343-345, 374.
Mendoza (Don Bernardin de), 83, 84, 86.
Mendoza (Don Pedro Gonzalez de), évêque de Salamanque, 151.
Mendoza y Pimentel (Doña Marie Sarmiento de), 86, 87, 113.
Mercado (Don Louis de), 352, 354, 356, 357.
Mercado y Peñalosa (Doña Anne de), 354-357.
Moya (Don Rodrigue de), 241, 243.

O

Ormaneto (Nicolas), nonce apostolique, 211, 257.
Ortiz (Diego), 124, 125, 132.
Otalora (Doña Catherine de), 241, 243.

P

- Padilla** (Doña Casilde de), 87, 88, 91-102.
Padilla (Doña Louise de), 88, 89, 91, 93.
Padilla (Don Martin de), 91, 92, 97, 98.
Padilla Manrique (Don Jean de), 88.
Pantoja (Don Ferdinand), char-treux, 228, 229.
Pétronille de Saint-André, carmélite déch., 372.
Philippe II, roi d'Espagne, 244, 239, 298, 299.
Pierre des Anges, carme déch., 334.
Pimentel (Doña Marie), com-tesse de Monterey, 166.
Porras, 287.
Prudencio (Don), 288, 296.

Q

- Quiroga** (Doña Hélène de), 27.

R

- Ramirez** (Martin), 123, 124.
Reinoso (Don Jérôme), 286, 287, 289, 290, 292-296.
Ribera (Jean-Baptiste de), S. J., 359.
Ribera (Pierre de), 308, 309.
Ripalda (Jérôme), S. J., 4, 88, 234, 284, 285.
Rojas y Sandoval (Don Chris-tophe de), archevêque de Séville, 212, 218-222, 229.
Rubeo (Jean-Baptiste Rossi), général de l'Ordre du Carmel, 14-17, 113, 209, 251-253, 256, 237, 367, 368.
Ruy Gomez de Silva, prince d'Eboli, 140, 143-147, 272.

S

- Salazar** (Ange de), carme ch., 113, 145, 262-264, 282.
Salazar (Gaspard de), S. J., 330.
Salcedo (Don François de), 369, 373, 374.
Salinas (Martin-Alphonse), 289, 290, 294-296, 323.
San Cristobal (Jean de), 366.
San Pedro de Palma (Diego de), 368.
Sandoval (Don Sanche Ro-driguez de), 188, 190, 191, 193.
Santo Domingo y Manrique (Don Alphonse de), 316, 317.
Sega (Philippe), nonce apos-tolique, 257, 258, 262.
Stéphanie des Apôtres, car-mélite déch., 94.

T

- Tamayo**, 290, 291, 293.
Tello Giron (Don Gomez), ad-ministrateur du diocèse de Tolède, 123, 126, 130, 132.
Toledo (Garcia de), dominicain, 4.
Toledo (Don Louis de), seigneur de Mancera y de las Cinco Villas, 119, 120.
Tolosa (Catherine de), 315-320, 323, 326, 329, 330, 337-342.
Torrès (François de), francis-cain, 268.

U

- Ulloa** (Doña Guiomar de), 374.

V

- Vega** (Suero de), 290.
Vela (Don Christophe), arche-vêque de Burgos, 311, 312, 314-

- 316, 319, 320, 323-327, 331, 336-340, 342, 343.
- Velasquez** (Alphonse), évêque d'Osma, 261, 301-303, 305-308, 344.
- Velasquez** (François), 168, 170, 171, 173, 174, 177.
- Vitoria** (Augustin de), 287.
-

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	
Prologue de la sainte.	3
CHAP. I ^{er} . — Origine de la fondation de Medina del Campo et de plusieurs autres.	8
Premières années du monastère de Saint-Joseph d'Avila. — Vertus des religieuses. — La sainte sent croître ses désirs de contribuer au bien spirituel du prochain. — Sa douleur à la pensée du grand nombre d'âmes qui se perdent dans les pays infidèles. — Parole mystérieuse que Notre-Seigneur lui adresse.	
CHAP. II. — Comment notre père général vint à Avila, et des conséquences de son voyage.	14
Arrivée du père Jean-Baptiste Rossi. — Relations qui s'établissent entre lui et la sainte. — Il l'autorise à fonder des monastères de religieuses et de religieux selon la règle primitive.	
CHAP. III. — Comment se prépara la fondation du monastère de Saint-Joseph de Medina del Campo.	19
La sainte traite de la fondation de Medina avec les pères de la Compagnie de Jésus. — Elle quitte Avila accompagnée de six religieuses. — La fondation s'effectue le jour de l'Assomption. — Angoisses intimes. — Etablissement provisoire dans une autre maison. — Retour à la première demeure. — Projet d'une fondation de Carmes déchaussés.	
CHAP. IV. — Grâces accordées par le Seigneur aux religieuses de ces monastères. Comment les prieures doivent se comporter à l'égard des faveurs surnaturelles.	31
Confiance avec laquelle il faut marcher dans le chemin de l'oraison. — Perfection des premières Carmélites déchaussées. — Obligation où sont les religieux de maintenir par la sainteté la ferveur de leur Ordre. — Dons surnaturels qu'on remarque dans les monastères des Carmélites au début de la Réforme.	

	Pages
CHAP. V. — Quelques avis sur l'oraison. Ils seront très utiles aux personnes qui s'emploient aux œuvres extérieures. . .	37
<p>En quoi consiste la parfaite oraison. — Comment s'acquiert l'amour divin. — Pour quel motif on s'afflige d'ordinaire de devoir laisser la contemplation pour l'action. — Exemples des progrès que fait une âme lorsqu'elle marche par la voie de l'obéissance. — Comment par cette voie l'on arrive à unir sa volonté à celle de Dieu. — Avantages qu'on retire de l'action.</p>	
CHAP. VI. — Inconvénients où peuvent tomber les personnes spirituelles, faute de savoir quand elles doivent résister aux transports de leur ferveur. Désirs de la communion et illusion qui peut s'y mêler. Points importants pour les prieures de nos monastères.	49
<p>Comment la faiblesse corporelle, venant se joindre à la consolation spirituelle, donne parfois l'illusion de l'extase. — Les prieures doivent écarter ces dangereux évanouissements. — Caractères du ravissement véritable. — Illusion de deux religieuses relativement à la communion fréquente. — Autre exemple. — Conseils sur l'usage de la communion.</p>	
CHAP. VII. — Conduite à tenir envers les personnes atteintes de mélancolie. Cette connaissance est nécessaire aux supérieures	64
<p>Caractère de l'état mental dont il est ici question. — Dangers qu'il présente. — Il faut prendre autorité sur les mélancoliques et les conduire avec rigueur. — Bonté maternelle qu'on doit en même temps leur témoigner. — Compassion que doit inspirer ce mal.</p>	
CHAP. VIII. — Avis touchant les révélations et les visions. . .	72
<p>Effroi que causent généralement les dons extraordinaires. — C'est l'humilité qui met à couvert des tromperies du démon. — C'est elle également qui fait tirer du fruit des faveurs divines. — Illusions dont la sainte a été témoin. — Prudence avec laquelle il faut se conduire à l'égard des effets surnaturels.</p>	
CHAP. IX. — Départ de Medina del Campo pour la fondation du monastère de Saint-Joseph de Malagon.	80
<p>Vertus des religieuses de Medina del Campo. — La sainte s'éloigne de ce monastère pour une nouvelle fondation. — Sa répugnance à établir des couvents rentés. — Elle cède aux raisons qu'on lui apporte. — Elle arrive à Malagon en compagnie de la fondatrice et séjourne huit jours au château. — Cérémonie de l'installation des religieuses.</p>	
CHAP. X. — Fondation du monastère de Valladolid. Il est dédié sous le titre de la Conception de Notre-Dame du Mont-Carmel.	83

Don Bernardin de Mendoza offre une maison à la sainte. — Ce don lui obtient la grâce du salut. — Il apparaît à Thérèse au moment où il sort du purgatoire. — Prise de possession du monastère. — Translation dans un autre local. — Eloge de la veuve et des enfants de l'*adelantado* de Castille. — Vocation de doña Casilde de Padilla.

CHAP. XI. — Où l'on achève de raconter comment doña Casilde de Padilla réalisa ses saints désirs d'être religieuse 94

Pieuse éducation que reçoivent les enfants de l'*adelantado* de Castille. — Doña Casilde de Padilla conçoit un ardent désir d'embrasser la vie du Carmel. — Elle tente par deux fois de s'introduire dans le monastère de Valladolid. — Obstacles que rencontre sa vocation. — Elle reçoit enfin l'habit religieux.

CHAP. XII. — Où il est parlé de la vie et de la mort d'une religieuse que Notre-Seigneur amena dans ce même couvent et qui s'appela Béatrix de l'Incarnation. Sa vie très parfaite et sa mort très sainte lui ont mérité qu'on fasse mémoire d'elle. 102

Trésors de grâce et de vertu qu'on voit briller dans la sœur Béatrix. — Sa parfaite régularité. — Son silence. — Son obéissance. — Sa charité. — Elle s'offre en victime pour obtenir le salut de quelques criminels. — Maladies dont elle est atteinte. — Son amour des souffrances. — Sa mortification. — Son oubli des choses créées. — Son heureuse mort.

CHAP. XIII. — Où l'on rapporte comment et par qui le premier monastère des Carmes déchaussés de la règle primitive fut établi en l'année 1568. 109

On offre à la sainte pour cette fondation une pauvre demeure dans le village de Duruelo. — Elle va la visiter. — Saint Jean de la Croix et le père Antoine de Jésus se préparent à s'y établir. — On obtient l'autorisation des provinciaux de l'Observance. — La sainte assure que c'est Notre-Seigneur lui-même qui a tout fait dans l'œuvre de la Réforme.

CHAP. XIV. — Où il est encore question du premier couvent des Carmes déchaussés. Vie menée par les premiers religieux et bien qu'ils opèrent parmi le peuple des environs. Le tout à l'honneur et à la gloire de Dieu 118

Les deux premiers Carmes déchaussés à Duruelo. — Pressante exhortation à la pauvreté. — La sainte visite le nouveau couvent. — Vie austère et édifiante qu'on y mène. — La communauté est transférée à Mancera. — Joie de Thérèse à la vue de cette naissante Réforme.

CHAP. XV. — Fondation du monastère du glorieux saint Joseph de la ville de Tolède, l'année 1569. 123

Eloge de Martin Ramirez et de son frère. — Difficultés que rencontre la fondation. — Secours providentiellement envoyé de Dieu. — Etablissement du monastère. — Extrême dénûment de la communauté. — Eloge de la vertu de pauvreté. — Notre-Seigneur reprend la sainte d'avoir prêté l'oreille à des considérations humaines.

- CHAP. XVI. — Où l'on rapporte, pour l'honneur et la gloire de Dieu, quelques faits qui se sont passés au couvent de Saint-Joseph de Tolède 134

Eloge de la première religieuse reçue à Tolède. — Perfection avec laquelle on pratiquait l'obéissance dans ce couvent. — Notre-Seigneur promet à la sainte d'assister ses filles à la mort. — Exemple des artifices dont le démon se sert pour perdre les âmes à cette heure suprême.

- CHAP. XVII. — Fondation de deux monastères à Pastrana, l'un de religieux, l'autre de religieuses, tous deux en 1579, je veux dire en 1569 139

La sainte reçoit à Tolède un message de la princesse d'Eboli l'appelant à Pastrana pour y fonder un couvent. — Elle s'arrête à Madrid et gagne à la Réforme le père Mariano et son compagnon. — Séjour à Pastrana. — Difficultés avec la fondatrice. — Etablissement d'un monastère de Carmes déchaussés. — Fondation d'un monastère de religieuses. — Ce dernier est dans la suite transféré à Ségovie.

- CHAP. XVIII. — Fondation du monastère de Saint-Joseph de Salamanque, en 1570. Quelques avis importants adressés aux prieures 150

Une fondation est proposée par le recteur des Jésuites de Salamanque. — La sainte arrive en cette ville avec une compagne. — Ce qu'elle avait à souffrir dans ses voyages. — Sa joie en voyant un nouveau monastère établi. — Vertus des premières Carmélites. — Conseils aux prieures pour la conduite de leurs religieuses. — Obéissance aveugle qui se pratiquait dans les monastères à l'époque où écrivait la sainte.

- CHAP. XIX. — Suite de la fondation du monastère de Saint-Joseph dans la ville de Salamanque. 160

Entrée dans la maison destinée aux religieuses. — Fondation du monastère. — Comment Thérèse et sa compagne passent leur première nuit. — La sainte quitte ses filles pour aller remplir au couvent de l'Incarnation d'Avila la charge de prieure. — Au bout de deux ans, elle est autorisée à revenir auprès d'elles pour traiter de l'achat d'une maison. — Installation dans le nouveau monastère. — Suite d'épreuves subies par les Carmélites de Salamanque.

- CHAP. XX. — Fondation du monastère de Notre-Dame de l'Annonciation, à Albe de Tormès, l'année 1571. 168

On sollicite la sainte d'établir un monastère à Albe. — Détails sur Thérèse de Layz et François Velasquez, fondateurs de ce couvent. —

Pages.

Saint André apparaît à Thérèse de Layz. — Elle se décide à fonder le monastère. — Difficultés qu'elle rencontre. — La volonté de Dieu s'affirme de plus en plus. — La fondation s'accomplit.

- CHAP. XXI. — Fondation du monastère du glorieux saint Joseph du Carmel à Ségovie, le jour même de la fête de ce saint, l'année 1574 179

Notre-Seigneur ordonne à Thérèse de fonder à Ségovie. — Elle obéit à cet ordre. — Concours apporté par Antoine Gaytan et Julien d'Avila à l'œuvre des fondations. — Nombreux procès où le nouveau monastère se voit engagé. — La sainte parvient à tout concilier et rentre au couvent de l'Incarnation.

- CHAP. XXII. — Fondation du couvent du glorieux saint Joseph du Sauveur, au bourg de Veas, le jour de saint Mathias de l'année 1575. 186

Conduite providentielle de Dieu sur cette fondation. — Comment doña Catherine Godínez est appelée à la vie parfaite. — Vertus héroïques qu'elle pratique. — Ses longues et cruelles maladies. — Elle est guérie miraculeusement et obtient les autorisations nécessaires pour fonder un monastère à Beas. — La sainte vient réaliser la fondation. — Catherine Godínez et Marie de Sandoval, sa sœur, reçoivent l'habit du Carmel.

- CHAP. XXIII. — Fondation du monastère du glorieux saint Joseph du Carmel à Séville. La première messe y fut célébrée le jour de la très sainte Trinité de l'année 1575 202

Première entrevue de la sainte et du père Gratien. — Eloge de ce religieux. — Comment la très sainte Vierge le conduit au Carmel. — Epreuves qu'il subit pendant son noviciat. — Services éminents qu'il rend bientôt à la Réforme.

- CHAP. XXIV. — Suite du récit de la fondation du monastère de Saint-Joseph du Carmel à Séville. 211

Nouvel éloge du père Gratien. — Joie qu'éprouve la sainte en voyant ce religieux exercer une autorité sur les couvents de la Réforme. — Elle reçoit de lui l'ordre d'aller fonder à Séville. — Incidents et souffrances du voyage. — Obstacles que rencontre l'établissement du monastère. — L'archevêque accorde enfin son autorisation.

- CHAP. XXV. — Suite de la fondation du glorieux Saint-Joseph de Séville. Combien l'on eut de peine à se procurer une maison 223

Influence que les mauvais esprits exercent sur la sainte pendant son séjour à Séville. — Abandon où elle se trouve. — Son frère Laurent de Cepeda arrive d'Amérique et lui prête un concours inespéré. — Parole de Notre-Seigneur à la sainte. — Une maison est enfin achetée. — Solennité de la prise de possession.

- CHAP. XXVI. — Suite de la fondation de Saint-Joseph de Séville. Quelques détails très remarquables sur la première novice admise en ce monastère 231
- La sainte s'éloigne de Séville. — Béatrix de la Mère de Dieu, première novice reçue en ce couvent. — Son enfance. — Calomnie dont elle est l'objet. — Traitements cruels que lui infligent ses parents. — Son innocence est reconnue. — Elle refuse de s'engager dans les liens du mariage. — Nouvelles rigueurs de ses parents. — Elle entre en relation avec le père Gralien. — Elle est admise au Carmel de Séville.
- CHAP. XXVII. — Fondation du monastère de Caravaca, sous le titre du glorieux saint Joseph. Le très saint Sacrement est placé le premier janvier 1576 240
- Plusieurs personnes de Caravaca invitent la sainte à venir fonder en cette ville. — Délais qu'elle est forcée d'apporter à la réalisation de ce désir. — Elle envoie la mère Anne de Saint-Albert établir le monastère. — Comment la main de Dieu s'est montrée dans la fondation des couvents de la Réforme. — Exhortation à la ferveur. — Souffrances endurées par la sainte dans le cours de ses voyages. — Sa joie dans les persécutions.
- CHAP. XXVIII. — La fondation de Villanueva de la Jara . . . 256
- Persécution que subit le Carmel réformé de 1575 à 1579. — La paix se rétablit grâce à l'intervention de Philippe II. — Des instances sont faites auprès de sainte Thérèse, dès 1576, pour l'établissement d'un monastère à Villanueva de la Jara. — Délais et hésitations de la sainte. — Elle se décide enfin à exécuter la fondation. — Elle fait halte au couvent des Carmes déchaussés de Notre-Dame *dél Socorro*. — Détails sur la vénérable Catherine de Cardona, fondatrice de ce couvent. — Entrée solennelle à Villanueva. — Vertus des pieuses filles qui donnèrent naissance au monastère. — Origine de l'ermitage de Sainte-Anne.
- CHAP. XXIX. — Le couvent de Palencia est fondé sous le titre de Saint-Joseph de Notre-Dame de la Rue, le jour de la fête du saint roi David, de l'année 1580 282
- L'évêque de Palencia demande une fondation de Carmélites déchaussées dans sa ville. — La sainte tombe malade à Valladolid. — Langueur et abattement où elle se voit réduite. — Une parole de Notre-Seigneur relève son courage. — Elle se met en route pour Palencia. — Joie générale de la ville à la nouvelle de l'établissement du monastère. — Incidents relatifs à l'achat d'une maison. — Avertissement céleste. — Translation solennelle des religieuses. — La Réforme est érigée en province distincte.
- CHAP. XXX. — Le monastère de Soria est fondé sous le titre de la très sainte Trinité, l'année 1581. On y dit la première messe le jour de notre père saint Elisée. 300

Premières relations de la sainte avec le docteur Velasquez, depuis évêque d'Osma. — Ce prélat l'invite à établir un monastère à Soria. — Piété de la fondatrice. — La sainte se met en route en compagnie du père Nicolas de Jésus-Marie (Doria). — Eloge de ce religieux. — Prise de possession. — Sainteté de l'évêque d'Osma. — Thérèse est rappelée à Saint-Joseph d'Avila. — Contre-temps qu'elle eut à subir dans le cours de ce voyage.

CHAP. XXXI. — Le monastère de Burgos est fondé sous le titre de Saint-Joseph de Sainte-Anne. On y dit la première messe le 19 avril, dans l'octave de Pâques de l'année 1582. 311

On sollicite la sainte de fonder à Burgos. — Elle obtient l'autorisation verbale du nouvel archevêque. — Notre-Seigneur ranime son courage abattu. — Eloge de Catherine de Tolosa. — Nouvel encouragement de Notre-Seigneur. — Départ d'Avila. — Dangers courus dans ce voyage. — Arrivée à Burgos. — Opposition de l'archevêque. — La sainte et ses filles vont loger à l'hôpital de la Conception. — Elles achètent une maison. — Nouvelles entraves. — La clôture est enfin établie. — Comment le monastère de Saint-Joseph d'Avila passa sous la juridiction de l'Ordre.

APPENDICE AUX FONDATIONS DE SAINTE THÉRÈSE

Fondation de Grenade. 349

ACTES ET MÉMOIRES DE SAINTE THÉRÈSE POUR SES MONASTÈRES

N° 1. — Requête adressée par sainte Thérèse aux régidors d'Avila 365

N° 2. — Acte d'achat d'un pigeonnier pour le monastère de Saint-Joseph d'Avila 366

N° 3. — Procuration de sainte Thérèse aux pères Louis de Guzman et Paul Hernandez, pour la fondation de Tolède. . . 366

N° 4. — Acte concernant la dot de deux religieuses de Tolède. 368

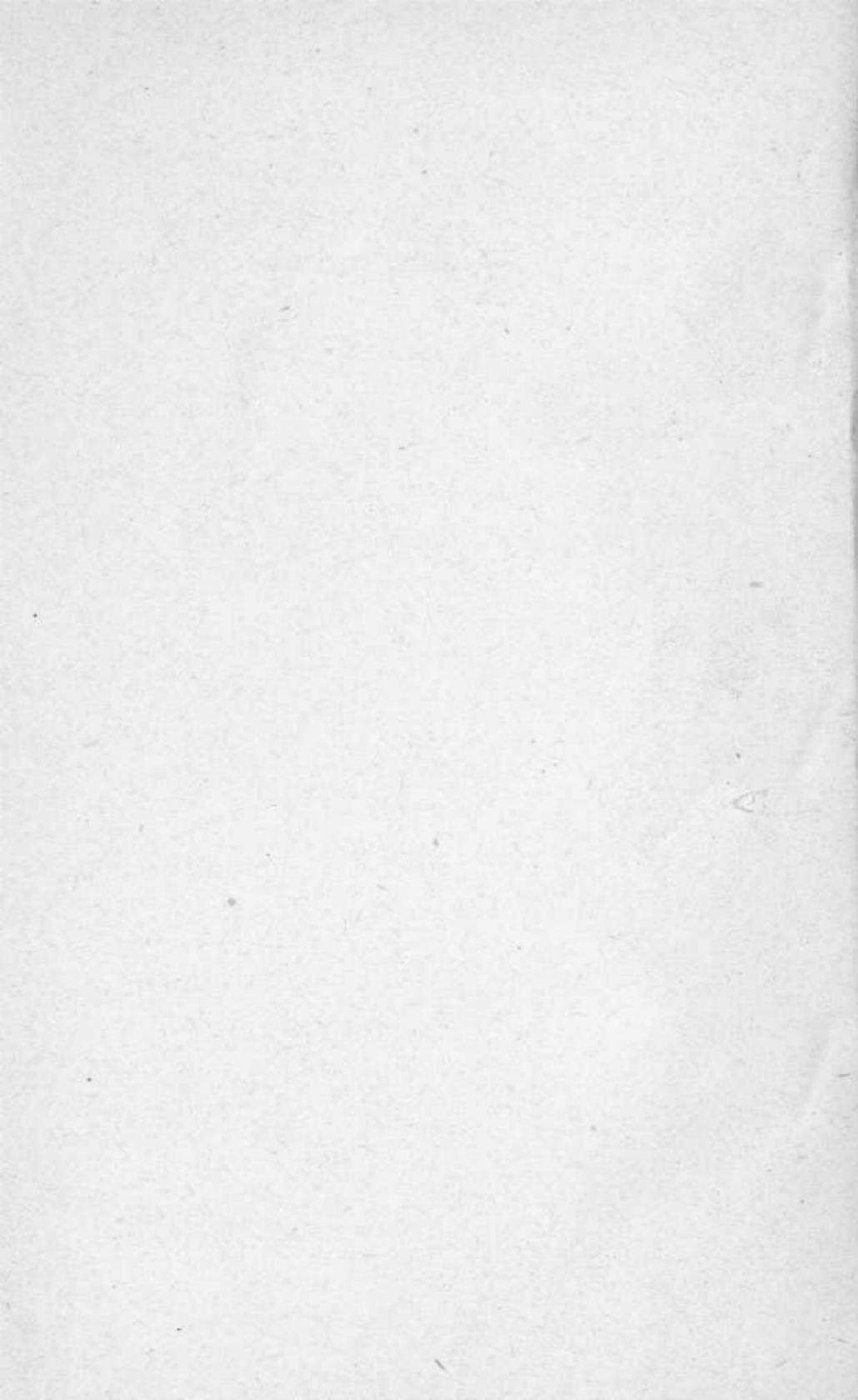
N° 5. — Acte de renonciation à la règle mitigée, émis par sainte Thérèse 368

N° 6. — Mémoire adressé à la prieure de Caravaca 369

	Pages.
N° 7. — Acte d'association aux religieuses hiéronymites de Tolède	370
N° 8. — Autorisation pour la profession de trois novices au monastère de Caravaca	372
N° 9. — Ordonnance concernant la communion aux anniversaires de la prise d'habit et de la profession.	372
N° 10. — Mémoire relatif à un legs de François de Salcedo.	373
N° 11. — Mémoire envoyé par sainte Thérèse au chapitre d'Alcala	374
N° 12. — Instruction laissée à la Prieure de Soria.	375
Index des matières spirituelles	381
Index des personnages	384

F. MERSCH, L. SEITZ & C^o, Imp., 17, ville d'Albion, PARIS-14^e — 35.436.





ŒUVRES COMPLÈTES DE SAINTE THÉRÈSE DE JÉSUS.

— Traduction nouvelle par les Carmélites du premier monastère de Paris.

TOME I. Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même, suivie des Relations spirituelles à ses Directeurs.

Un vol. in-8 couronne, 14 francs; *franco*. 15 fr. 50

TOME II. Les Fondations suivies des Actes et Mémoires.

Un vol. in-8 couronne, 12 francs; *franco* 13 fr. 20

TOME III. Le Chemin de la Perfection, Exclamations, Avis.

Un vol. in-8 couronne, 12 francs; *franco* 13 fr. 20

TOME IV. Pensées sur le Cantique des Cantiques, le Château intérieur, Poésies.

Un vol. in-8 couronne, 12 francs; *franco*. 13 fr. 20

MÈRE DE KERTANGUY, fondatrice de la Retraite de Vannes,

par S. G. Mgr DU BOIS DE LA VILLERABEL, archevêque de Rouen.

Un vol. in-8 écu, 32 francs; *franco*. 35 fr. 50

Un vrai Fils de Saint François de Sales. — VIE DU

R. P. TISSOT, supérieur général des Missionnaires de Saint-François-de-Sales d'Annecy, par le P. Léon BUFFET.

Un vol. in-8 écu (xvi-478 pp.), avec sept gravures hors-texte. 16 francs; *franco* 17 fr. 60

SAINTE LOUIS DE GONZAGUE, par le P. Virgile CEPARI, S. J.

Nouvelle édition abrégée. Un vol. in-8 couronne, 3 francs;

franco. 3 fr. 30

SŒUR MARIE DU DIVIN CŒUR, par l'abbé Louis CHASLE,

aumônier du Bon-Pasteur d'Angers.

13^e mille. Un vol. in-8 couronne, 15 francs; *franco*. . . 16 fr. 50

SAINTE FRANCE, par Prosper GERALD.

Un vol. in-8 couronne (viii-382 pp.), 12 francs; *franco* . 13 fr. 20

SAINTE FRANÇOIS DE SALES, DIRECTEUR D'ÂMES.

L'Éducation de la volonté, par Francis VINCENT, docteur ès lettres.

11^e mille. Édition précédée d'une approbation du Souverain Pontife et de deux lettres du cardinal MERICIER.

Un vol. in-8 écu, 18 francs; *franco* 20 fr. »

SERMONS DU SAINTE CURÉ D'ARS. *Nouvelle édition* publiée par

les soins du R. P. dom Marie-Augustin DELAROCHE, supérieur général des Réguliers de l'Immaculée-Conception.

Quatre volumes in-18 jésus (1728 pp.), 40 francs; *franco*. 44 fr. »



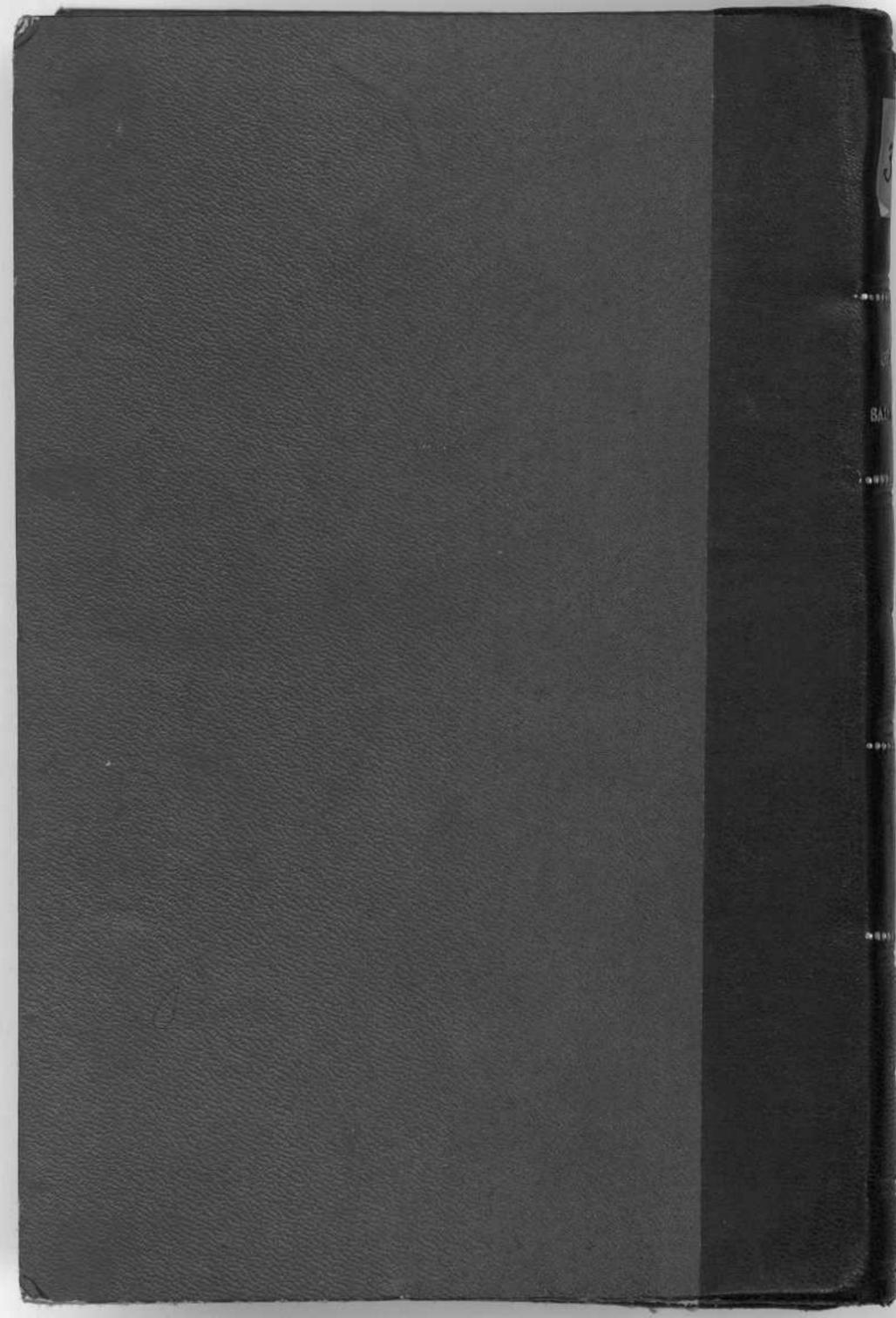
MARQUÉS DE SAN JUAN DE PIEDRAS ALBAS

BIBLIOGRAFÍA TERESIANA

SECCIÓN II

Obras de Santa Teresa de Jesús.

Número.....	3191	Precio de la obra.....	Ptas.
Estante.....	96	Precio de adquisición.	»
Tabla.....		Valoración actual.....	»



3191.

OEUVRES DE
SAINTE THERÈSE

2